

Pensionnaires des internats Les grands oubliés de la rentrée scolaire

Les campagnes médiatiques et les annonces en grande pompe du MEN en janvier ont laissé place à un mutisme pour le moins gênant



Lire page 4

Driss Lachguar reçoit deux délégations de l'AMSLP et du GANP



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu jeudi 17 septembre au siège central du parti à Rabat des délégations de l'Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne et du Groupe d'action nationale pour la Palestine.

Les discussions ont porté sur les derniers développements liés à la question palestinienne.

L'ambassadeur de Finlande loue la stabilité et le développement du Maroc



Habib El Malki s'entretient au siège de la Chambre des représentants avec Pekka Hyvönen

Page 2

Réorganisation des directions provinciales des Cours d'appel



Une circulaire de Mohamed Benabdelkader appelle à la création d'unités de gestion financière, logistique, d'information et des ressources humaines

Page 3

L'INPPLC pointe du doigt le manque d'efficacité des actions anti-corruption



Page 6

L'ambassadeur de Finlande loue la stabilité et le développement du Maroc

Habib El Malki s'entretient au siège de la Chambre des représentants avec Pekka Hyvönen

Actualité



L'ambassadeur de la Finlande à Rabat, Pekka Hyvönen, a passé en revue, jeudi à Rabat, les opportunités prometteuses de coopération entre son pays et le Maroc dans des domaines vitaux tels que les énergies renouvelables, l'intelligence artificielle, la nouvelle technologie, l'économie verte, l'éducation et la formation.

Lors de ses entretiens avec Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, il a exprimé la volonté de son pays de partager son expérience et son expertise avec le Royaume du Maroc dans divers domaines, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Il a estimé que le Maroc constitue une porte d'entrée vers l'Afrique, eu égard à sa

position stratégique distinguée, qualifiant le Maroc de pays "moderne et stable", ce qui consolide les potentiels et les opportunités d'échanges économiques et commerciaux avec la Finlande.

L'ambassadeur qui s'exprimait à l'occasion d'une visite de courtoisie après son accréditation en tant que nouvel ambassadeur au Royaume, a salué le leadership du Royaume du Maroc dans le domaine des énergies renouvelables, notant que le Maroc constitue un modèle pour les pays africains dans l'exploitation des énergies propres.

Pekka Hyvönen a, par ailleurs, mis en avant la transparence et l'ouverture qui caractérisent l'action parlementaire de la Chambre des représentants, permettant ainsi aux citoyens son suivi de près, expri-

mant la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération avec le Royaume du Maroc sur tous les plans et à tous les niveaux, y compris la coopération entre les institutions législatives des deux pays.

Habib El Malki a, pour sa part, salué la qualité des relations entre le Maroc et la Finlande, se félicitant de la solidité des liens d'amitié entre les institutions législatives des deux pays, et de la régularité des concertations et des échanges de visites entre elles. Il a adressé, dans ce même sens, une invitation à la présidente du Parlement finlandais en vue d'effectuer une visite de travail au Maroc, qui sera l'occasion de discuter des moyens à même de hisser les relations entre les deux pays vers un espace de rapprochement et de coopération plus large.

A cette occasion, Habib El Malki a donné un aperçu sur la composition de la Chambre des représentants et le développement de la représentativité des femmes au sein de l'institution législative, soulignant que la Chambre a créé un groupe de travail thématique chargé de l'égalité et de la parité œuvrant pour la promotion de la condition des femmes.

Il a, également, indiqué que la Chambre a récemment créé un groupe de travail thématique chargé de la législation relative au système de la santé, conformément à la vision de S.M le Roi Mohammed VI concernant le développement du secteur de la santé, et ce afin d'assurer une protection sociale à tous les Marocains et de la généraliser à toutes les catégories de la société.

Le Collectif marocain contre la peine de mort se solidarise avec la famille d'Adnane Bouchouf

La Coalition marocaine contre la peine de mort a condamné le crime odieux du petit Adnane Bouchouf survenu récemment à Tanger.

«Nous présentons nos sincères condoléances et notre sympathie à la famille de la victime et déclarons notre solidarité absolue avec elle à la suite de ce qui lui est arrivé après le viol et le meurtre du défunt, et nous affirmons que la plus belle consolation pour elle est cet élan de solidarité sociétale et collective», a souligné un communiqué signé par les composantes de cette Coalition, à savoir le Réseau des parlementaires contre la peine de mort, le Réseau des avocats

contre la peine de mort et le Réseau des journalistes contre la peine de mort.

La Coalition a affirmé que le viol et le meurtre d'Adnane Bouchouf a dévoilé l'incapacité de la société, y compris les autorités compétentes, «à protéger nos enfants contre toutes les formes d'abus sexuels, économiques et sociaux», et «à leur assurer la sécurité humaine, psychologique et physique dans les zones urbaines et rurales».

Par ailleurs, la Coalition a exprimé son rejet catégorique «de toutes les pratiques et positions visant à faire pression sur le pouvoir judiciaire et influencer ses décisions, entraver l'enquête ou saper les fondements de son impartialité ou les

règles et les fondements du procès équitable».

«Personne n'a le droit d'assumer le rôle du pouvoir judiciaire. Personne n'a le droit de tenir des procès privés sur des places publiques contre la légalité et les dispositions de la Constitution ou de rendre des jugements sous l'effet de l'excitation, de la protestation et de la colère», a martelé la Coalition. Et d'ajouter: «Nous rejetons absolument toute attaque contre les acquis que le peuple marocain a réalisés tout au long de son histoire par le courage et les sacrifices de ses citoyens, de ses organisations politiques, syndicales, civiles, de droits de l'Homme, intellectuelles et mé-

diatiques».

La Coalition a également affirmé son rejet catégorique du recours de certaines personnes au langage de la vengeance, à la manipulation de l'opinion ou à l'incitation à la violence, au lieu de choisir le langage du dialogue et du débat serein et rationnel qui «ouvre des opportunités pour notre société de traiter tous les dossiers et problèmes qui occupent son présent, son avenir et son destin», et fustigé ceux qui veulent instrumentaliser le meurtre d'Adnane Bouchouf à des fins politiques et électoralistes ou des intérêts opportunistes étroits.

M. T

Réorganisation des directions provinciales des Cours d'appel



Le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a appelé les directions provinciales des Cours d'appel à créer des unités de gestion des ressources humaines, finan-

cières, logistiques et d'informations et à veiller à leur mise en œuvre.

Dans une circulaire autour de "la gouvernance gestionnaire des directions provinciales" adressée aux directeurs provinciaux des Cours d'appel, il a mis en avant le rôle que jouent ces administrations en vue d'assurer la mise en œuvre optimale de la stratégie du ministère visant à offrir les moyens à même de réaliser les projets programmés, relevant l'impératif de se conformer aux dispositions qui concernent les domaines d'intervention des directions.

Concernant la gestion du budget sur la base des programmes contractuels, la publication a appelé à l'organisation de dialogues en matière de gestion avec les responsables judiciaires et administratifs ainsi que la direction centrale pour identifier les besoins, obtenir les ressources nécessaires et élaborer des propositions du budget alloué à la circonscription judiciaire en coordination avec les responsables judiciaires et administratifs, outre l'élaboration des programmes contractuels selon la stratégie et les priorités du ministère.

S'agissant des marchés publics, la circulaire a insisté sur l'importance d'adopter le principe de la préférence nationale en donnant la priorité aux offres présentées par les entreprises nationales, les coopératives, les unions de coopératives et les auto-entrepreneurs.

Au volet de la gestion des biens, elle a mis l'accent sur la mise à jour de l'inventaire des biens immobiliers bâtis et

non bâtis relevant des circonscriptions judiciaires tout en vérifiant leur sécurité administrative.

Pour ce qui est de la gestion des ressources humaines, le document insiste sur l'élaboration du plan dédié à la détermination du déficit quantitatif et qualitatif des ressources humaines de la circonscription judiciaire et d'un plan régional pour la formation continue en coordination avec les responsables administratifs et judiciaires dans les tribunaux de la circonscription, entre autres. Ladite circulaire s'est également attardée sur le domaine de la gestion des systèmes d'information, appelant à cet égard à veiller sur la mise en œuvre d'une stratégie pour la sécurité des systèmes d'information en coordination avec le responsable en la matière au ministère de la Justice.

L'accent a aussi été mis sur le domaine de la gestion des archives, appelant à offrir les moyens logistiques nécessaires pour le transfert des archives des tribunaux aux centres régionaux afin de les conserver. Pour les directions qui disposent de centres régionaux, il est primordial de leur offrir les équipements nécessaires pour le traitement de ces archives, relève le document.

La circulaire a, par ailleurs, plaidé en faveur d'une bonne communication, soulignant l'importance de la gestion de la santé et de la sécurité, à travers le diagnostic de la situation sanitaire au sein des tribunaux relevant de la circonscription de la Cour d'appel.

Aziz Rabbah testé positif au coronavirus



Le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah, a annoncé avoir été testé positif au coronavirus.

Dans un communiqué, dont copie est parvenue jeudi soir à la MAP, le ministre indique avoir effectué les analyses de dépistage du Covid-19 qui se sont révélées positives.

Nasser Bourita s'entretient avec Dmytro Kuleba et Olivier Varhelyi

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu jeudi un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, Dmytro Kuleba, à l'initiative de la partie ukrainienne.

Lors de cet entretien, les deux ministres ont salué l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui lient les deux pays et ont convenu de la tenue, prochainement, d'une nouvelle édition des consultations politiques et de l'organisation de la 2ème session de la Commission intergouvernementale mixte sur la coopération commerciale, économique, scientifique, technique et culturelle.

Les deux ministres ont convenu également de structurer l'échange universitaire, à travers l'établissement de mécanismes appropriés de dialogue et de coopération dans ce domaine.

Nasser Bourita s'est également entretenu, jeudi au téléphone, avec le Commissaire européen au voisinage et à l'élargissement, Oliver Varhelyi.

Cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique unissant le Royaume du Maroc et l'Union européenne, a porté sur le développement des relations bilatérales, suite à l'adoption de la Déclaration politique conjointe, le 27 juin 2019, instituant le partenariat euro-marocain de prospérité partagée.

Les deux responsables ont également examiné certaines questions d'intérêt commun, notamment la coopération au niveau régional.



Une circulaire de Mohamed Benabdelkader appelle à la création d'unités de gestion financière, logistique, d'information et des ressources humaines

Pensionnaires des internats

Les grands oubliés de la rentrée scolaire



Loin des métropoles, « les internats contribuent à l'amélioration, à hauteur de 125%, du taux d'accès au cycle collégial, tandis que les installations socio-pédagogiques améliorent de 164% l'accès au cycle secondaire qualifiant », a expliqué, en janvier dernier, le ministre de l'Éducation nationale, Saâïd Amzazi, en s'appuyant sur une étude d'évaluation d'impact du soutien social, réalisée en 2018 par l'Observatoire national du développement humain. A l'époque, le MEN se félicitait du nombre d'internats qui avait atteint un millier lors de l'année scolaire 2019-2020. « 15 internats sont construits d'année en année », avait précisé le ministre de tutelle dont le département aurait « accéléré le rythme de création de ces établissements en considération de leur impact direct sur la limitation de la déperdition scolaire ».

Neuf mois et une crise sanitaire plus tard, ces mêmes internats ne sont clairement plus une priorité. Les campagnes médiatiques et les annonces en grande pompe ont laissé place à un mu-

tisme pour le moins gênant. Le sujet a été relégué au fin fond de la classe, à la place du cancre. Pourtant, le rôle des internats et leur importance dans le monde rural ne sont pas moins prégnants qu'avant. Les 65% d'internats situés à la marge des zones urbaines s'apparentent à une bouée de sauvetage pour des milliers d'élèves et d'étudiants incapables de poursuivre leur scolarité à cause des distances à rallonge qui les séparent encore trop souvent des établissements scolaires.

Aujourd'hui, la bouée de sauvetage est percée, les internats étant fermés depuis mars dernier à cause de la situation épidémiologique du pays. Par la force des choses, les étudiants sont maintenant à la dérive, incapables de reprendre le cours de leur vie scolaire. A plus de 200 km de Casablanca, l'internat de la charmante et petite ville d'El Ksiba a pour habitude d'accueillir en son sein des dizaines d'enfants en provenance des villages montagneux avoisinants. A présent, ils sont tous chez eux, à se tourner les pouces car incapables pour la majorité d'entre eux de suivre les

cours à distance par manque d'équipements (tablettes, ordinateurs, connexion Internet). Dès lors, si pour une minorité d'entre eux, la solution du distanciel joue



Les campagnes médiatiques et les annonces en grande pompe du MEN en janvier ont laissé place à un mutisme pour le moins gênant

le rôle du bouche-trou, pour d'autres, elle est inenvisageable.

Par exemple, comment voulez-vous enseigner à distance à des étudiants non voyants ou malvoyants ? A cause de la fermeture prolongée de l'internat, l'établissement scolaire réservé aux déficients visuels de Béni Mellal n'a toujours pas ouvert ses portes, plus d'une semaine après le 7 septembre, jour de rentrée scolaire sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, outre un programme pédagogique en déphasage complet avec leur handicap, mais ça c'est un autre sujet, les étudiants déficients visuels sont dans l'expectative et pas seulement à Béni Mellal. Le constat est le même aux quatre coins du pays. Le silence radio des autorités sanitaires et du ministère de l'Éducation nationale n'arrange pas les choses. On fait comme si c'était une fatalité. Or, ce n'est pas le cas. Des solutions existent.

Pour éviter la propagation du Sars-Cov-2 et répondre aux défis de cette crise sanitaire au sein des internats, réserver une jauge maximale de 10% aux étudiants en difficulté en est une. L'autre solution consiste à instaurer une

batterie de mesures strictes. A commencer par l'obligation de porter un masque pour chaque déplacement au sein de l'internat. Dans les dortoirs, les meubles peuvent être déplacés et l'espace repensé afin de laisser un espace d'au moins 4m² par élève. Ou encore attribuer des chambres entre élèves de même groupe pour limiter le brassage. Bien évidemment, les déplacements entre les chambres devront être évités au maximum. De plus, un nettoyage approfondi des espaces collectifs doit être effectué quotidiennement tout en les aérant régulièrement. S'agissant des espaces collectifs, si tant est qu'il y en ait, des rotations pour y accéder ne seraient pas superflues, à l'instar de la mise à la disposition des élèves et étudiants de solutions hydroalcooliques en quantité suffisante. Sans oublier de renforcer la sensibilisation au respect de la distanciation physique. Difficiles à appliquer dans certains internats, ces mesures ont au moins le mérite de rouvrir les portes, peut-être pas à la majorité de leurs pensionnaires, mais à ceux qui en ont le plus besoin.

Chady Chaabi

Election du Maroc au Comité des droits de l'Homme de l'ONU

Le Pr. Mahjoub El Haiba plébiscité comme expert pour un mandat de quatre ans

Le Royaume du Maroc a été élu, jeudi, en la personne du professeur Mahjoub El Haiba comme expert au Comité des droits de l'Homme au terme d'un vote qui a eu lieu à New York, à l'occasion de la 38ème Réunion des Etats parties au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Plébiscité par 127 voix sur les 171 votants, parmi 14 autres concurrents en lice pour les 9 sièges à pourvoir audit Comité, l'expert marocain siègera pour un mandat de quatre ans au sein de cette instance onusienne chargée de surveiller la mise en œuvre des engagements incombant aux Etats parties en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié à ce jour par 173 pays, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le succès de cette candidature illustre la confiance et le crédit dont jouit la politique clairvoyante impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en termes de réformes démocratiques, de l'édification de l'Etat de

droit, et de la protection des droits de l'Homme tels qu'universellement reconnus, souligne le communiqué. Elle constitue une reconnaissance indéniable et un soutien clair de la communauté internationale aux choix irréversibles du Royaume qui a fait de la promotion et de la défense des droits de l'Homme l'une des priorités de sa politique nationale et internationale, ajoute le ministre.

Ce nouveau succès réaffirme le capital de confiance et la crédibilité dont jouissent les mécanismes nationaux des droits de l'Homme et l'expertise marocaine notoirement connue au sein du système onusien des droits de l'Homme, poursuit la même source, précisant qu'il s'inscrit dans le sillage de celui accompli par le Maroc au cours de cette semaine après l'élection de Mohamed Amarti au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, le lundi 14 septembre.

Ancien secrétaire général du Conseil consultatif des droits de l'Homme (actuel Conseil national des droits de l'Homme) et premier délégué interministériel aux droits de l'Homme au Maroc,



Mahjoub El Haiba est professeur de l'enseignement supérieur de Droit public, droit de l'aménagement du territoire, droits de l'Homme et droit humanitaire international au sein de plusieurs universités du Royaume.

Il possède une profonde connaissance des mécanismes internationaux des droits de l'Homme et une expérience de longue date couvrant un vaste en-

semble de questions liées aux droits de l'Homme dont notamment la justice transitionnelle, le droit de l'environnement, le droit de l'eau et le droit humanitaire, ce qui lui a valu d'être nommé consultant auprès de plusieurs organismes régionaux et internationaux.

L'élection du professeur El Haiba est le couronnement d'une vaste campagne diplomatique de

promotion menée par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, dans le cadre de sa stratégie visant à garantir une plus grande visibilité et une présence marocaine influente sur la scène internationale, conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, conclut le communiqué.

Installation des nouveaux membres de la CRDH de Guelmim-Oued Noun



Les nouveaux membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Guelmim-Oued Noun ont été installés dans leurs fonctions, jeudi à Guelmim, par la présidente du Conseil national des droits de

l'Homme (CNDH), Amina Bouayach.

La CRDH de Guelmim-Oued Noun est composée de 21 membres proposés par les corps représentatifs régionaux des magistrats, des avocats, des médecins, des oulémas et des journalistes professionnels,

des associations et des observatoires régionaux des droits de l'Homme et de personnalités actives dans le domaine de la protection et de la promotion des droits humains.

Amina Bouayach a souligné, à cette oc-

casion, que le CNDH a lancé la semaine dernière le processus de parachèvement de ses structures à travers l'installation des membres des commissions qui vont le représenter au niveau régional auprès des citoyens et des autorités.

Après avoir souligné la place du CNDH sur les plans national et international, elle a relevé que la préservation de ce rôle est la responsabilité de tous les membres de cette institution par le respect de la loi, l'écoute des citoyens, la protection des droits de l'Homme et le combat quotidien contre les violations de ces droits en toute indépendance et neutralité.

De son côté, le président de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Guelmim-Oued Noun, Ibrahim Ghazal, a indiqué que l'installation des nouveaux membres est le point de départ pour l'action de cette commission, à l'image des autres commissions régionales au niveau national, soulignant que la diversité des membres de cette commission est un atout pour renforcer son rôle dans la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Cette diversité, a-t-il expliqué, est la philosophie ayant présidé au choix des membres de cette commission, invitant ces derniers à agir pour faire de la région de Guelmim-Oued Noun le symbole de la diversité humaine et culturelle du Maroc.

L'INPPLC pointe du doigt le manque d'efficacité des actions anti-corruption



L'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC) a relevé, dans son rapport 2019, que les actions anti-corruption manquent d'efficacité à même de créer un impact positif sur la vie des citoyens et des acteurs économiques.

Selon ce rapport, présenté jeudi, l'instance a procédé à la restructuration et la précision du contenu des programmes et des projets de la stratégie nationale anti-corruption, avec priorisation des actions, pour redynamiser et améliorer sa mise en œuvre afin d'obtenir plus d'impacts sur les citoyens et sur les acteurs économiques et institutionnels.

En s'appuyant, aussi bien, sur les données de base que sur les données ajustées, l'instance tient que la position du Maroc depuis plus de 15 ans se caractérise par une relative stagnation, notant que le pays continue à souffrir de l'ampleur du phénomène de la corruption et de la perception qui l'accompagne.

Dans ce sens, l'INPPLC a appelé à adopter une vision globale qui prenne appui sur des leviers fondamentaux, à même d'assurer une dynamique nationale forte, mobilisatrice et crédible, fondée sur un changement profond et ir-

réversible, marqué par une tendance fortement baissière du fléau de la corruption et matérialisée par des résultats et des impacts perceptibles par le citoyen, de nature à renforcer la confiance et à favoriser une large mobilisation.

Ce travail de base a abouti à la proposition d'une restructuration de cette stratégie, accompagnée par une précision et une adaptation des contenus de ses programmes et projets, ainsi que d'une révision de son cadre de gouvernance pour plus d'efficacité, de convergence et d'orientation vers les objectifs ciblés.

Par ailleurs, une approche de mobilisation et d'interaction avec les acteurs de la société civile et les médias a été élaborée pour faire l'objet de concertation avec ces derniers.

L'instance a, dans ce sens, souligné l'importance de la participation effective de la société civile et son intégration totale avec l'effort national de la prévention et de la lutte contre la corruption, avec au fond un partage des valeurs, l'unification du référentiel et des objectifs et l'engagement et l'adhésion à un projet commun.

Partant de cette importance, l'instance a développé dans son analyse les perspectives de coo-

pération entre les composantes de la société civile et l'instance, en fonction du profil de chacune de ses composantes.

D'un autre côté, le rapport comprend le bilan des efforts consentis par l'instance pour engager la mise en place des fonde-

ments organisationnels et fonctionnels nécessaires au renforcement de ses capacités d'intervention, dans la perspective de promulgation de la loi 46.19 et la mise en place de ses organes de gouvernance, à travers l'élaboration, notamment, du cadre et de la structure de fonctionnement de l'observatoire de l'instance et la définition des référentiels d'amélioration continue des compétences de ses collaborateurs.

Aussi, l'instance a consacré un volet de ce rapport à la place que devrait occuper la vision en cadrant sa présence dans les médias sociaux, aussi bien pour vulgariser de la manière la plus large ses missions et attributions, que pour sensibiliser, mobiliser et interagir avec les utilisateurs de ces médias.

Ainsi, le premier rapport annuel de l'INPPLC fournit une analyse de la réalité de la corruption au Maroc et des perspectives de renforcement de la lutte contre ce phénomène, ainsi qu'un aperçu complet sur les travaux et chantiers lancés.

Le rapport de l'instance, dont la volumétrie avoisine les 200 pages, est structuré autour de six axes principaux, à savoir le diagnostic et l'approfondissement de la connaissance objective du phénomène de la corruption, la ca-

pitalisation sur les acquis et bilan de la période d'activité de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC), le rôle clé qui revient à l'INPPLC dans le renforcement de l'arsenal juridique et institutionnel de prévention et de lutte contre la corruption et l'ouverture sur les horizons visés pour le modèle de développement souhaité pour le Maroc et les efforts consentis pour structurer l'instance et mettre en place des mécanismes de gestion et les bases de sa gouvernance.

Il s'agit, également, des missions de l'instance en termes de supervision, de coordination et de coopération institutionnelle en matière de lutte contre la corruption et la mise en œuvre du rôle de force de proposition de l'instance, chargée d'émettre des avis et de formuler des recommandations sur les sujets en relation avec ses domaines d'intervention.

Le rapport annuel 2019 renvoie vers une série de rapports thématiques détaillés, pour approfondir et préciser certains de ses axes, lesquels rapports thématiques constituent la quintessence des différentes études et analyses qui ont été réalisées sur la période couverte par le rapport annuel et reprennent de manière plus détaillée les axes principaux dudit rapport.



La stratégie gouvernementale remise sur le métier par l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption

Khalid Aït Taleb : 247 marchés passés avec plus de 98 entreprises pour un coût total de 1,9 MMDH

Les dépenses du ministère de la Santé au titre du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie détaillées en commission de la Chambre des représentants

Un total de 247 marchés ont été conclus avec plus de 98 entreprises, pour un montant total de 1,9 MMDH de l'enveloppe allouée au ministère de la Santé au titre du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie de Covid-19, a indiqué jeudi à Rabat le ministre de la Santé, Khalid Aït Taleb.

Devant la commission des secteurs sociaux à la Chambre des représentants, il a souligné que l'objectif de ces marchés était d'acquérir des équipements et fournitures médicaux techniques (25% du montant total), des équipements relatifs aux lits (12%), des appareils de radiographie (8%), des équipements hospitaliers (0,1%), des fournitures de laboratoire (19,1%), des médicaments et fournitures médicales (17%), ainsi que d'autres acquisitions à l'étranger qui concernent des équipements médicaux techniques, des fournitures de laboratoire sérologique et de matériel de détection, des produits chimiques et des médicaments, en particulier la matière première pour la chloroquine et les moyens de protection individuelle.

Tout ce qui concerne les opérations dans les laboratoires et les hôpitaux est fourni dans le cadre des marchés que le ministère

conclut de façon continue, notamment la mobilisation de 5.970 lits d'hôpitaux, dont 1.200 lits de réanimation, et la mobilisation de 1.151 respirateurs artificiels, a-t-il dit, ajoutant qu'il a également été procédé à la conclusion de marchés pour équiper 31 hôpitaux avec des scanners et pour mettre 73 radios mobiles à la disposition du personnel médical, en plus de 207 échographes.

Il a, en outre, souligné que plus de 72 hôpitaux dans tout le Royaume ont bénéficié des équipements acquis, soulignant que le ministère a pu, grâce au processus de négociation avec les entreprises, acquérir ces équipements à un coût inférieur au coût estimé, puisque 83% de ces marchés ont permis d'économiser 20% du coût, faisant remarquer que ces marchés ont été conclus en vertu du décret n° 2.12.349 du 20 mars 2020, ainsi que du décret 2.20.270 (16 mars 2020), et que l'acquisition de matériel médical et biomédical, des moyens de protection individuelle et de médicaments a été gérée conformément aux phases de mise en œuvre des marchés négociables.

S'agissant du marché d'acquisition de tests de dépistage sérologique, le ministre a expliqué qu'afin de suivre le rythme des efforts de dépistage et de suivi épi-



démiologique, le ministère a reçu au cours du mois d'avril 2020, deux offres de deux grandes entreprises disposant de cette analyse sérologique, soulignant que, dans ce cadre, une commission s'est penchée sur les dossiers techniques des deux entreprises et les certificats de conformité aux normes internationales adop-

tées au Maroc et que c'est à la lumière de leurs résultats que la meilleure offre a été choisie d'un point de vue technique.

"Les laboratoires nationaux disposent aujourd'hui de 51 appareils de dépistage qui couvrent toutes les régions du Royaume, avec une capacité allant jusqu'à 100 tests par heure, ce qui

exempte le ministère de coûts supplémentaires importants pour l'acquisition de ces appareils", a-t-il précisé, notant que l'acquisition de ces tests sérologiques de haute qualité et conformes aux normes internationales a été réalisée selon un programme qui prend en considération la durée de validité.

Le ministère de la Santé rassure sur la disponibilité de médicaments contre le Covid-19



Le ministère de la Santé a rassuré les patients et les professionnels de la santé sur la disponibilité d'un stock

de médicaments traitants le Covid-19 suffisant pour couvrir les prochains mois.

Dans une mise au point publiée suite

à des informations véhiculées sur des sites électroniques faisant état d'une rupture de stock des traitements du Covid-19, le ministère a affirmé que le stock disponible est suffisant pour couvrir les prochains mois.

Le ministère a affirmé que l'approvisionnement du marché en ces médicaments ne connaîtra aucun changement, notant que le marché national sera approvisionné en quantités régulières nécessaires, à condition que tout un chacun adhère à un usage rationnel des médicaments.

Conscient de la nécessité d'assurer la disponibilité de ces médicaments, le ministère de la Santé a appelé tous les acteurs concernés à s'engager dans le respect de ces mesures pour garantir la disponibilité du traitement à tous les malades.

Dès l'apparition des premiers cas de coronavirus au Royaume, le ministère a

œuvré à garantir l'approvisionnement du marché national en médicaments essentiels, conformément à la circulaire ministérielle N°75 DMP/00 du 18 mars 2020 relative à l'approvisionnement du marché national en médicaments.

En outre, le programme national d'encouragement de l'industrie pharmaceutique nationale a eu des échos positifs, illustrés par la disponibilité des médicaments produits au Maroc et contenant du zinc, a souligné la même source, relevant l'autorisation de commercialisation à partir du mois d'août dernier sur le marché national d'un nouveau traitement à base d'hydroxychloroquine.

Le ministère a rappelé aussi que dans le cadre du renforcement de l'arsenal pharmaceutique fabriqué localement, des autorisations seront accordées pour la mise sur le marché prochainement d'un nouveau médicament contenant de la vitamine C.



Le monde franchit la barre des 30 millions de cas de Covid-19



De nouvelles restrictions draconiennes sont attendues

Plus de 30 millions de cas de Covid-19 ont été recensés dans le monde avec un taux de transmission jugé "alarmant" en Europe, où de nouvelles mesures sanitaires draconiennes étaient attendues à partir de vendredi au Royaume-Uni et en Espagne.

En Israël, le nouveau confinement général du pays est entré en vigueur vendredi pour trois semaines. Une manifestation contre cette mesure, annoncée la semaine dernière par le Premier ministre Benjamin Netanyahu, a rassemblé environ 400 personnes jeudi soir à Tel Aviv.

"Quand Netanyahu a annoncé le reconfinement, j'ai pensé me tuer!", lance Yaël, une manifestante. "L'économie chute, les gens perdent leur emploi, sont déprimés. Et pour quoi? Pour rien", souffle-t-elle.

Avec neuf millions d'habitants, Israël a enregistré 1.163 décès dus au coronavirus. Il s'agit du pays ayant recensé le plus fort taux de contamination ces deux dernières semaines.

Plus de 30 millions de cas de Covid-19, dont plus de 943.000 décès, ont été officiellement recensés dans le monde, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles jeudi à 19H45 GMT.

Avec 197.589 décès, les Etats-Unis sont de loin le pays le plus endeuillé par la pandémie, devant le Brésil (134.935 morts) et l'Inde (83.198 morts). Ces trois pays regroupent à eux seuls plus de la moitié des maladies comptabilisées dans le monde.

En Europe, où le nombre de nouveaux cas est désormais supérieur à ceux enregistrés en mars et avril, le niveau de transmission est jugé "alarmant" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et conduit les autorités de plusieurs pays à resserrer la vis.

"La seule manière d'assurer que le pays puisse profiter de Noël est d'être dur maintenant", a ainsi affirmé le Premier ministre britannique Boris Johnson dans une interview au



tabloïd The Sun.

Vendredi, de nouvelles restrictions entrent en vigueur dans plusieurs zones du nord-est de l'Angleterre où vivent quelque 2 millions de personnes: il y sera interdit de se rassembler entre différents foyers, seul un service à table sera autorisé dans les pubs, et les lieux de divertissement devront fermer entre 22H00 et 05H00.

Dans toute l'Angleterre, il est déjà interdit de se réunir à plus de six personnes, enfants inclus.

Les nouvelles contaminations sont reparties en flèche au Royaume-Uni, pays le plus endeuillé d'Europe avec près de 41.700 morts. Les cas quotidiens ont dépassé la barre des 3.000 depuis plusieurs jours.

En Espagne, autre pays durement touché avec plus de 30.400 morts, les autorités de la région de Madrid ont reconnu être dépassées par la résurgence galopante de la pandémie.

Ces dernières semaines, cette région de 6,6 millions d'habitants concentre un tiers des nouveaux cas et des nouveaux décès recensés en Espagne.

"Il faut faire tout ce que l'on peut pour contrôler la situation à Madrid", où "nous avons peut-être le problème le plus important" du pays, a affirmé le ministre espagnol de la Santé, Salvador Illa.

Le nombre de malades a explosé dans les quartiers et villes les plus modestes du sud de la capitale où l'on compte plus de 1.000 cas nouveaux pour 100.000 habitants ces deux dernières semaines. Une incidence bien supérieure à la moyenne nationale (285) qui est déjà l'une des plus élevées d'Europe.

Face à cette aggravation, les autorités régionales ont annoncé vendredi de nouvelles restrictions qui devraient entrer en vigueur à partir de samedi ou lundi. Le but de ces mesures sera "de restreindre la mobilité et de réduire l'activité" dans les zones les plus touchées, a expliqué le responsable régional de la santé publique Antonio Ruiz Escudero.

Cette perspective a fait renaître le spectre d'un reconfinement dans une ville encore éprouvée par les mesures d'une extrême sévérité subies par les Espagnols au plus fort de l'épidémie.

Un nouveau confinement "ne me semble pas être une bonne idée, pour les boutiques, le petit commerce, les petits bars, les écoles... Les gens sont déjà très stressés d'être à la maison, le confinement a été très dur" au printemps, a confié à l'AFP Maribel Quesada, une retraitée de 55 ans habitant dans le quartier de Puente de Vallecas, l'un des plus touchés de Madrid.

En France, le ministre de la Santé a annoncé que de nouvelles restrictions, dont "la

possible fermeture des bars" ou "l'interdiction de rassemblements publics" seront décidées dans plusieurs grandes villes du pays, dont Marseille, Lyon et Nice.

Face aux fêtes privées et autres rassemblements informels, considérés partout comme un des principaux vecteurs de contagion, la province canadienne de l'Ontario a adopté des mesures dissuasives: les organisateurs de rassemblements de plus de 10 personnes à l'intérieur des logements, et de plus de 25 personnes à l'extérieur, sont désormais passibles d'une amende minimale de 10.000 dollars canadiens (6.400 euros). Et chaque participant encourt une amende de 750 dollars.

Le gouvernement britannique n'exclut pas un nouveau confinement national

Le gouvernement britannique n'écarte pas de recourir à un nouveau confinement général pour toute l'Angleterre, une "dernière ligne de défense" mais cherche à éviter une telle mesure en privilégiant des restrictions locales, selon le ministre de la Santé Matt Hancock.

Questionné vendredi matin sur des informations de presse évoquant l'hypothèse d'un confinement pour une période de deux semaines pendant les vacances scolaires qui commencent à la mi-octobre, Matt Hancock a expliqué que le gouvernement "veut éviter un confinement national mais nous sommes prêts à le faire si nécessaire", a-t-il déclaré sur la BBC.

"Nous sommes prêts à faire ce qu'il faudra pour protéger des vies", a-t-il déclaré, soulignant que le gouvernement pourrait recourir à d'autres restrictions locales, comme il l'a déjà fait, notamment jeudi dans certaines localités du nord-est de l'Angleterre.

Entrées en vigueur vendredi, les mesures, qui concernent deux millions de personnes, interdisent notamment les rencontres entre personnes de différents foyers et introduisent un couvre-feu de 22H00 à 5H00 dans les lieux de divertissement.

Au total, 10 millions de personnes vivent dans des zones touchées par des restrictions locales au Royaume-Uni, selon les estimations des médias britanniques.

Pays le plus durement touché en Europe avec près de 42.000 morts, le pays fait face comme plusieurs de ses voisins à une poussée du virus. "Le nombre de patients hospitalisés infectés par le coronavirus double tous les huit jours", a déclaré le ministre de la Santé.

Le gouvernement est par ailleurs sous le feu des critiques au sujet des tests, pour lesquels la demande dépasse largement l'offre.

Nouveau rassemblement populaire victime de la pandémie, le feu d'artifice pour le passage à la nouvelle année à Londres, dont le maire Sadiq Khan a annoncé l'annulation.

Fraude au bac en Algérie

Il était possible d'éviter la coupure d'Internet

L'accès à Internet a été coupé et les réseaux sociaux ont été bloqués pendant cinq jours cette semaine en Algérie pour combattre la triche pendant les épreuves du baccalauréat, diplôme convoité car porte d'entrée à l'université. Depuis plusieurs années, les autorités algériennes ont recouru à cette mesure radicale qui perturbe sérieusement des activités économiques cruciales et autres, en particulier à l'heure de la crise sanitaire. Pourtant, il y a d'autres solutions, explique Younés Grar, consultant en technologie de l'information et de la communication.

Q : Les autorités algériennes avaient-elles d'autres moyens que de couper l'Internet pour empêcher la fraude au baccalauréat ?

R : Les autorités auraient pu éviter le recours à cette solution extrême.

Il est inadmissible qu'en 2020 nous soyons obligés d'imprimer les copies d'examens à Alger et de les transporter par avion ou par bus vers les autres wilayas (préfectures). Cela implique des contraintes, des charges et des complications à l'ère du multimédia, de l'Internet et du tout numérique.

Les autorités auraient pu prévoir un ordinateur et une imprimante dans chaque centre d'examen et imprimer les sujets le matin même des épreuves.

Il y a aussi les brouilleurs qu'on aurait pu installer dans les centres d'examens.

Quel a été l'impact de cette décision sur l'économie du pays ?

Elle nous a contraints à bloquer le pays et son économie.

Si les opérateurs de téléphonie mobile par exemple devaient rembourser leurs clients à raison d'un dollar (0,85 EUR) par jour, le tarif quotidien de la connexion en



Algérie, ils devraient déboursier 150 millions USD (126 M EUR) pour les cinq jours de coupures, de dimanche à jeudi, sachant que le pays compte quelque 30 millions d'abonnés à l'Internet mobile.

Il y a des entreprises dont les activités sont basées sur l'Internet comme les compagnies de taxis, l'e-commerce, les formations en ligne, sans oublier les banques.

Personne ne peut estimer les pertes exactes mais nous pouvons affirmer que le pays a perdu des centaines de millions de dollars.

On évalue les pertes accumulées lors d'une coupure d'Internet à 50 millions de dollars par heure, soit 400 M USD pour les huit heures de coupure quotidienne pendant le bac.

Le préjudice pourrait donc atteindre deux milliards USD pour les cinq jours d'examen en Algérie.

Ne faudrait-il pas songer à une reforme globale de cet examen ?

Nous devons revoir la manière de concevoir les examens.

Il faut notamment arrêter de mettre en quarantaine pendant deux ou trois mois les enseignants chargés de la préparation des sujets.

Il faut surtout ouvrir un débat et faire participer les différents acteurs dans le domaine de la pédagogie, des télécommunications, de la sécurité de l'information et de l'e-learning, l'enseignement à distance.

Le ministère de l'Éducation doit tirer les leçons de cette édition 2020 et envisager

des solutions pour le baccalauréat de l'année prochaine, sinon nous allons nous retrouver une nouvelle fois désarmés.

En tout cas, il faut absolument éviter de recourir à la coupure d'Internet.

Est-ce que nous sommes obligés d'organiser ce baccalauréat de cette façon là? N'est-il pas temps de prévoir des réformes pour cet examen? Pourquoi ne pas penser, par exemple, à un baccalauréat régional dans chacune des 48 wilayas (préfectures) ?

Il y a d'autres schémas qui ont été adoptés par d'autres pays. Il est temps de se poser cette question et d'essayer de trouver des réponses, même s'il est un peu difficile de reformer l'examen du baccalauréat à court terme.

En Tunisie, des familles entières prennent la mer pour l'Europe

"**S**oit nous mourrons ensemble soit nous réussirons à rallier l'Europe!": la famille Houije a vu des proches se noyer dans la périlleuse traversée de la Méditerranée et échoué deux fois à quitter la Tunisie, mais elle reste déterminée à partir clandestinement.

Un nombre croissant de familles prend la mer en espérant trouver ailleurs des perspectives qui leur semblent impossibles en Tunisie, où le chômage dépasse les 30% dans certaines régions.

"Si j'avais une embarcation, je tenterais à nouveau ma chance avec ma famille!", lance Mabrouka, la mère, qui ne voit "pas d'autre solution" pour survivre et donner une chance à son fils Ahmed, 22 ans, tétraplégique.

Dans un quartier populaire de Sfax, ville portuaire du centre de la Tunisie, Mabrouka occupe avec ses enfants, sa soeur et ses neveux une maison rudimentaire au bout d'un chemin défoncé.

Pas d'eau courante, un branchement clandestin à l'électricité, quelques tomates, poivrons et trois oeufs pour nourrir les neuf bouches de la maisonnée. Certains jours, ils en sont réduits à manger des escargots.

Le père de famille, Raouf, chiffonnier, gagnait à peine de quoi vivre, 20 dinars (7 euros) par jour en ramassant des bouteilles en plastique dans la rue, lorsque le confinement l'a empêché de travailler quatre mois durant.

Mabrouka a reçu des autorités régionales une aide de 180 dinars (environ 58 euros), versée une seule fois.

Après avoir économisé les menus prêts et aides reçus depuis des années, la famille a tenté de traverser illégalement la Méditerranée en juillet, puis en août, pour rejoindre l'Italie où des connaissances leur ont promis de l'aide.

En vain: ils ont été interceptés deux fois par les gardes-côtes tunisiens, et Raouf est actuellement en prison pour émigration illégale mettant en danger un mineur.

Leur fille de 12 ans, Eya, qui n'avait jamais vu la mer à 10 km de chez eux, avoue avoir eu "peur".

Mais ils ne voient pas d'autre issue pour faire soigner leur aîné, alité chez eux après un accident il y a cinq ans.

Ils ont un carnet de santé permettant une prise en charge dans des hôpitaux publics, mais nombre des soins nécessaires ne sont accessibles que dans le privé.

Lors de leur première tentative, une vidéo de cette famille en mer avec leur fils et son respirateur au fond de la barque a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux.

"Ne me blâmez pas parce que j'ai emmené mes enfants avec moi! Personne ne s'est adressé à nous pour nous aider!", criait Raouf aux gardes-côtes.

Le nombre de Tunisiens émigrant clandestinement en Italie, qui avait atteint un record après la révolution de 2011, avec plus de 20.000 arrivées, a ensuite fortement baissé. Mais il est reparti à la hausse depuis 2017. Sur les huit premiers mois de 2020, plus de 8.000 Tunisiens ont atteint l'Italie, selon l'ONU.

Si les parents tentaient naguère de dissuader les jeunes de partir, la famille entrave de moins en moins les départs, selon le Forum tunisien pour la défense des droits économiques et sociaux (FTDES).

"Petit à petit, encombrée par les difficultés socioéconomiques, la famille ne voit plus d'inconvénient à financer la migration illicite de ses enfants", souligne Romdhane Ben Amor, membre de cette ONG.

Un nombre grandissant d'enfants prennent la mer.

Cette année, les gardes-côtes ont intercepté 250 mineurs, pour la plupart accompagnés d'un moins un adulte, a indiqué à l'AFP la Garde nationale.

Pour le sociologue Foued Ghorbali, il y a "un fait nouveau et remarquable dans l'immigration illégale: elle est devenue un choix familial".

Selon lui, cela s'explique en partie par une tentative de limiter les risques d'expulsion: les familles avec enfants ont moins de chances d'être renvoyées en Tunisie. Mais on voit aussi partir des jeunes tout juste mariés.

Avec le durcissement des politiques européennes de visas, et la persistance des profonds problèmes économiques et sociaux en Tunisie dix ans après la révolution, l'émigration clandestine vers une Europe vue comme un Eldorado est un rêve qui se propage.

"Si j'étais à leur place, je ferais la même chose!", martèle Maryam, la soeur de Mabrouka, qui a pourtant perdu son mari et son fils en mer lors d'une traversée clandestine en 2018.

"Quelles que soient les conditions, la vie en Italie ne peut être que meilleure qu'en Tunisie!", assure-t-elle.

L'Inde renforce ses infrastructures à sa frontière sous tension avec la Chine

L'Inde construit dans l'Himalaya un tunnel à plus de 3.000 mètres d'altitude afin de pouvoir envoyer rapidement des soldats à sa frontière contestée avec la Chine, dans le cadre d'un programme stratégique d'infrastructures pour cette zone où la tension grimpe entre les deux poids-lourds asiatiques.

En juin, un affrontement au corps-à-corps a fait 20 morts côté indien et un nombre inconnu de victimes dans les rangs chinois. Les deux puissances nucléaires s'accusent mutuellement et ont acheminé des renforts massifs.

De son côté de la ligne frontalière, l'Inde a accéléré ses activités, mais elle est en retard estiment des analystes. Outre le tunnel Atal Rohatang long de neuf kilomètres, des routes, ponts, hélicoptères en altitude et aérodromes pour avions civils et militaires figurent à son programme.

Le clou est le tunnel de 400 millions de dollars dans l'Etat d'Himachal Pradesh que le Premier ministre Narendra Modi doit prochainement inaugurer. Il permettra aux convois de passer par tout temps, en évitant la pénible traversée du col de Rohtang, et réduira le trajet à partir de la fin du mois à une dizaine de minutes, au lieu de quatre heures.

"Parfois des véhicules étaient en panne sur la route du col, provoquant des embouteillages de six à huit heures", raconte le lieutenant général Harpal Singh, chef de l'agence des routes frontalières (Border Roads Organisation, BRO).

"Ce tunnel et les autres projets d'infrastructures changent la donne pour les militaires", affirme-t-il à l'AFP. Actuellement, armes, munitions et vivres doivent être transportés avant l'hiver et ses températures



chutant jusqu'à -40C°.

Il a fallu une décennie pour percer cet ouvrage ultra-moderne, une prouesse technique. Le travail n'était possible que d'avril à septembre en raison des températures hivernales glaciales. Les ouvriers, dotés de puces spéciales en cas d'avalanche, ont dû obturer un torrent venu d'un lac voisin.

Tous ces efforts côté indien ne constituent pourtant qu'un rattrapage de ceux déjà concrétisés côté chinois, soulignent des experts.

"Les gouvernements précédents ont perdu deux décennies", observe Harsh Pant, de l'Observer Research Foundation, un think tank de New Delhi. "La Chine et ses infrastructures sont bien plus fortes

aujourd'hui".

Le chef de la police de l'Himachal Pradesh a aussi proposé de renouer avec l'habitude d'entraîner les habitants au maniement d'armes pour se défendre en cas d'invasion.

"A terme, à la frontière ou dans l'arrière-pays, les gens devront être entraînés à se défendre", dit à l'AFP Sanjay Kundu. Il préconise aussi d'encourager les villageois à signaler tout espion chinois présumé ou les survols de drones et d'hélicoptères.

Alors qu'un bref conflit avait opposé les deux pays en 1962, le gouvernement espère que cela rassurera les habitants inquiets.

"Ces dernières semaines, ils ont vu bien davantage de mouvements d'avions de combat au-dessus de la

région", raconte à l'AFP Lobsang Gyaltsen, représentant élu d'un village situé à une trentaine de km de la frontière. "Ils se demandent souvent si la Chine attaque".

La BRO indique avoir construit plus de routes "stratégiques" --la plupart dans les zones sous tension près de la Chine-- depuis quatre ans que durant la décennie précédente et compte en achever 15 autres d'ici fin 2021.

Des ouvriers améliorent les 250 km de la route Darbuk-Shyok récemment terminée le long de la frontière au Ladakh et qui ramène la durée du trajet depuis Leh, le chef-lieu régional, à moins d'une journée au lieu d'une semaine.

Selon des informations de

presse, d'ici octobre, tous les ponts sur cette route pourront supporter le poids d'un char T-90 de 70 tonnes sur une remorque ou d'un camion transportant un missile sol-air. D'autres tunnels en altitude et 125 ponts sont prévus dans les Etats frontaliers du Xinjiang ou du Tibet --Ladakh, Arunachal Pradesh, Himachal Pradesh, Sikkim.

Hormis son intérêt stratégique, ce programme devrait aussi changer la vie des habitants qui, en hiver, peuvent se retrouver coupés du reste du pays pendant des mois. Il désenclavera en plus l'économie locale et attirera du monde vers ces régions peu peuplées afin, espère le gouvernement, de les rendre moins sujettes aux incursions chinoises.

"APT41": Qui sont ces mystérieux hackers chinois inculpés aux USA ?

"APT41": derrière ce mystérieux nom de code se cache une nébuleuse du piratage informatique, dont cinq membres chinois ont été inculpés cette semaine aux Etats-Unis pour attaque d'entreprises ou espionnage de gouvernements et d'opposants.

Mais que sait-on exactement de ce cybergroupe bien connu des services de renseignements? Est-il lié à l'Etat chinois, comme l'affirment certains experts? Ou bien agit-il en toute indépendance, uniquement motivé par l'appât du gain?

Voici cinq questions pour mieux comprendre.

Les cinq membres incriminés sont tous d'anciens ou d'actuels employés de "Chengdu 404 Network Technology". Cette société de cybersécurité réalise pour des particuliers ou des entreprises des tests d'intrusion afin de tester la vulnérabilité de leurs ordinateurs.

Mais selon des documents du ministère

américain de la Justice, la compagnie se servirait de cette couverture pour se livrer à du piratage.

Les Etats-Unis ont également inculpé deux de leurs complices présumés, des Malaisiens qui dirigent la compagnie SEA Gamer Mall. Ce site internet malaisien vend aux joueurs de la monnaie virtuelle utilisée dans divers jeux en ligne.

Le groupe aurait piraté les ordinateurs de centaines de sociétés et d'organisations dans le monde entier: télécommunications, industrie pharmaceutique, concepteurs de logiciels, ONG ou encore universités.

Le but? Collecter des données personnelles, envoyer des demandes de rançon (via des "rançongiciels") ou encore faire du "cryptojacking", une méthode qui consiste à contrôler à distance des ordinateurs afin de produire de la monnaie virtuelle (comme des bitcoins).

APT41 est soupçonné d'avoir introduit des logiciels malveillants dans les réseaux

d'entreprises américaines ou asiatiques, d'une association internationale de lutte contre la pauvreté ou encore de sites internet des autorités indiennes et vietnamiennes.

Des acteurs de jeu vidéo aux Etats-Unis, en France, au Japon, à Singapour et en Corée du Sud auraient également été visés.

L'arsenal est très étendu: du classique hameçonnage (le fait de dérober les informations personnelles d'une victime par ruse) aux techniques plus élaborées, où le pirate rentre discrètement dans des logiciels en cours de conception (les ordinateurs des clients utilisant ce programme étant ensuite à la merci des hackers).

Les deux Malaisiens auraient, eux, demandé à leurs employés de créer des milliers de faux comptes de jeux vidéos afin de stocker la monnaie et les objets virtuels volés par APT41.

Ce butin a ensuite été revendu à de vrais joueurs contre du véritable argent, selon les documents de la justice américaine.

Difficile à dire. Ils font en tout cas preuve d'une certaine identité de vue sur des sujets politiques, note l'entreprise américaine de cybersécurité FireEye.

APT41 aurait par exemple recueilli des informations sur des militants pro-démocratie à Hong Kong ou encore sur un moine bouddhiste au Tibet -- deux territoires chinois où Pékin fait face à une certaine instabilité politique.

Mais beaucoup des activités du groupe semblent motivées par les seuls intérêts financiers. Un des pirates incriminés se serait ainsi enorgueilli lors d'une conversation en ligne d'avoir fait chanter de riches victimes.

Les accusations américaines ne font état d'aucun lien avéré avec Pékin.

Les cinq pirates chinois sont toujours en liberté et il y a peu de chance qu'ils soient traduits devant la justice américaine.

Mais les deux Malaisiens ont été arrêtés lundi dans leur pays. Washington demande leur extradition.

Le Conseil d'Etat français entérine l'application de frais d'inscription plus élevés pour les étudiants étrangers

L'enseignement supérieur français mis à mal ?

Horizons



C'est pour la qualité de son enseignement que la France attire depuis des années de nombreux étrangers sur son territoire. Selon une étude menée par le ministère de l'Intérieur sur l'année scolaire 2017/2018, ce sont près de 345.000 étudiants étrangers que le pays a accueilli, soit une hausse d'environ 6% par rapport à l'année scolaire précédente.

Quant sera-t-il à l'avenir compte tenu des nouvelles modalités d'inscription pour ces étudiants étrangers ?

C'est le décret du 19 avril 2019 ainsi que l'arrêté de la même date qui ont fait se soulever les associations étudiantes et les syndicats. En effet, ce dernier est venu bouleverser les règles d'inscription pour les étudiants étrangers présents sur le sol français. Dès l'année universitaire 2019/2020, ces derniers ont vu leurs frais d'inscription augmenter, contrairement à leurs camarades français, européens ou déjà résidents sur le territoire. Le Conseil d'Etat dans son arrêt du 1er juillet 2020, a tout simplement rejeté le recours en annulation formé contre ces deux décisions aux motifs qu'elles ne font obstacle ni au principe d'égal accès à l'instruction, ni à celui d'égalité entre les usagers du service public.

Concrètement, depuis la rentrée 2019 un étudiant étranger souhaitant s'inscrire en licence pourra se voir payer des frais d'inscription pouvant aller jusqu'à 2.770 euros, contre seulement 170 euros pour un étudiant français. De la même façon si cet étudiant étranger souhaite s'inscrire par la suite en master, il pourra atteindre la somme de 3.770 euros, contre 243 euros pour un étudiant européen. De telle sorte que la décision du Conseil d'Etat, en date du 1er juillet 2020, a été perçue par les requérants comme tout bonnement injuste et discriminatoire. Les étudiants ne bénéficiant pas tous de ressources suffisantes pour assumer de telles charges, en plus de celles engendrées par leur mobilité internationale.

Dans son arrêt en date du 1er juillet 2020, la haute juridiction de l'ordre administratif vient affirmer deux choses :

Dans un premier temps, elle explique que l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers ne fait pas obstacle au principe d'égal accès à l'instruction. Ce dernier est affirmé au sein du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 à l'alinéa 13, consacré par le bloc de constitutionnalité : « La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture ».

Dans la décision QPC du 11 octobre 2019 le Conseil constitutionnel expliquait que « l'exigence constitutionnelle de gratuité ne fait pas obstacle, pour ce degré d'enseignement, à ce que des droits d'inscription modiques soient perçus en tenant compte, le cas échéant, des capacités financières des étudiants ».

Le terme « modique » a suscité un débat très controversé au sein de la communauté universitaire eu égard à l'augmentation considérable des frais d'inscription. Le Conseil d'Etat se justifie en affirmant que le caractère « modique » de ces derniers doit s'apprécier « au regard du coût de ces formations, compte tenu de l'ensemble des dispositions en vertu desquelles les usagers peuvent être exonérés du paiement de ces droits et percevoir des aides, de telle sorte que ces frais ne fassent pas obstacle, par eux-mêmes, à l'égal accès à l'instruction ».

En d'autres termes, le Conseil d'Etat estime que ce principe n'est pas bafoué car des dispositifs d'exonération et d'aides sont en place pour permettre aux étudiants de court-circuiter les dépenses relatives à ce type de frais.

Dans un second temps, le Conseil d'Etat affirme que sa décision ne méconnaît pas non plus le principe d'égalité entre les usagers du service public. Il exprime l'idée que tous les individus doivent être traités de manière identique, sans introduire de différence de traitement fondé

sur des critères de distinction interdits par la Constitution, de sorte que cela mette en cause une liberté fondamentale. Ce principe a notamment été consacré en tant que principe général du droit (PGD) dans l'arrêt Société des concerts du conservatoire en date du 9 mars 1951. En plus d'avoir une valeur constitutionnelle depuis une décision du conseil constitutionnel en date du 27 juin 2001.

Sur ce point, le Conseil d'Etat explique que le principe d'égalité ne fait pas obstacle « à ce que l'autorité investie du pouvoir réglementaire règle de façon différente des situations différentes ni à ce qu'elle déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un comme dans l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la norme qui l'établit et ne soit pas manifestement disproportionnée au regard des motifs susceptibles de la justifier ».

Ainsi, selon le Conseil d'Etat, ce principe ne fait pas obstacle à ce que des ruptures d'égalité soient introduites dans un but d'intérêt général. Les différences de traitement peuvent être admises dans certains cas si les mesures sont justifiées, proportionnées et en lien direct avec l'objet de la règle mise en place.

C'est dans son célèbre arrêt Desnoyez et Chorques, en date du 10 mai 1974, que le Conseil d'Etat est venu affirmer ce principe. En l'espèce, deux personnes possédaient une résidence secondaire sur l'île de Ré. Pour pouvoir passer le bac qui relie l'île au continent, elles se sont vu appliquer le tarif général au lieu du tarif réduit réservé aux habitants de l'île ayant une résidence principale. Le Conseil d'Etat a ainsi jugé que « considérant d'une part, qu'il existe, entre les personnes résidant de manière permanente à l'île de Ré et les habitants du continent dans son ensemble, une différence de situation de nature à justifier les tarifs de passage réduits applicables aux habitants de l'île ; qu'en revanche, les personnes qui possèdent dans l'île de Ré une

simple résidence d'agrément ne sauraient être regardées comme remplissant les conditions justifiant que leur soit appliqué un régime préférentiel ; que, par suite, les requérants ne sont pas fondés à revendiquer le bénéfice de ce régime ».

En application de cette jurisprudence, des discriminations sont admises entre usagers dans trois cas : lorsque c'est la loi qui les institue, en raison de différences de situations appréciables, ou pour des motifs d'intérêt général.

En l'espèce, pour la haute juridiction, c'est la deuxième condition qui l'a emporté, la différence de situation. Les étudiants étrangers n'ont pas vocation à s'implanter de façon durable dans leur pays d'accueil, contrairement à un étudiant français par exemple. Ils viennent acquiescer un enseignement de qualité pour ensuite retourner dans leur pays natal. C'est sur ce point que se fonde la différence de traitement des usagers du service public selon le Conseil d'Etat. Il valide donc la possibilité pour les universités de prévoir des frais d'inscription plus élevés pour les étudiants étrangers.

Toutefois, il faut noter ici qu'une vingtaine d'institutions d'enseignement supérieur se sont fermement prononcées contre l'augmentation des frais d'inscription depuis le 19 novembre 2018. On peut citer l'Université de Lorraine, Paris-Sud, Paris 13, Paris 8, Rouen, Lyon 2, Aix-Marseille, ou encore l'Université de Caen dont le président affirmait dans un communiqué que « le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie a adopté à l'unanimité une motion, transmise au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, affirmant son opposition aux frais différenciés pour les étudiantes et étudiants extra-communautaires et engageant l'établissement à utiliser tous les moyens à sa disposition pour continuer à accueillir chacun avec les mêmes conditions financières ».

Par Me Fayçal Megherbi
Avocat au Barreau de Paris

Mots flechés

Par Abou Salma

JEU & LOISIRS

JOUER DES FLÛTES	LETTRES DE RABAT	SYMBOLE DU NICKEL	PARÉIL	QUI MÈNE LINE VIE AUSTÈRE	REPRISE JUSTIFIÉE	PETIT CUBE	POSSESSIF	ÉLÉMENT DE BONNE CONDUITE
MET EN VALEUR			PÈZE FIN DE PARTIE					
MANIÉ MÉTAL						DÉPENDANT	DONNE LE CHOIX SYMBOLE DE L'OR	
	CARDINAUX	BOUE	STUPEFIANT					
A L'ENVERS: RÈGLE			DE BAS EN HAUT: GRECQUE	BRUT			DÉCONTENANCE	
				PRONOM LUTTE SANS VIOLENCE		ARRIÈRE ROMAINS		
COUR INTÉRIEURE	INTER-PRÊTE	ÉDIFICE						VAINC
			ANCIEN		ÉDULCORE			
ESPACE DE TEMPS	CONSERVATEUR				LETTRES DE SETTAT CAUTION		DÉBUT D'OCTOBRE	
	DEMANDA IMPÉRIATIVEMENT						LA FIN DU JOUR ENTEND	
LIE	POSSESSIF	CRACK	POSSESSIF		GRECQUE ANNONCE UNE SUITE			
ÉLIMA			MUSES					
DÉMOLI				ÉCIMÉE				

Solution mots flechés d'hier

NEUTRE	DOS	CRACK	POSSESSIF	MUSES	ÉCIMÉE
COERCITIF	INTER-PRÊTE	ÉDIFICE	ANCIEN	ÉDULCORE	LETTRES DE SETTAT CAUTION
CONSERVATEUR	DEMANDA IMPÉRIATIVEMENT	LA FIN DU JOUR ENTEND	GRECQUE ANNONCE UNE SUITE		
ARRIÈRE ROMAINS					
PRONOM LUTTE SANS VIOLENCE					
DE BAS EN HAUT: GRECQUE					
STUPEFIANT					
BOUE					
SYMBOLE DU NICKEL					
LETTRES DE RABAT					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laarak

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Bermouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
liberationmaroc@gmail.com

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mourib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

010 MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3							■			■
4				■	■	■			■	
5						■				
6										■
7		■								
8					■			■		
9			■							
10				■						

HORIZONTALLEMENT

- 1- Doué
- 2- Négligée – Tout savant
- 3- Ville de France – Rapport
- 4- Poisson – Poème chanté
- 5- Il se lève – Père de Jason
- 6- Très coûteuse
- 7- Calmés
- 8- Donne le cachou – Id est – Caché
- 9- Dévêtu – Palmiers d’Australie
- 10- Pareil – Vraie

VERTICALEMENT

- 1- Très bruyant
- 2- Matière à mèches – Artère
- 3- Sans épaisseur
- 4- Cardinal – Fast-food
- 5- Ecluse – Possessif – Erbium
- 6- Direction – Fabrique
- 7- Ou, dans un sens – Surannée
- 8- Amidonner – L’absent
- 9- Plat – devant le boucher
- 10- Grecque – Indésirable

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	E	C	T	A	R	I	S	M	E
2	A	P	A	I	S	E	M	E	N	T
3	R	A	R	E	T	E	■	V	E	R
4	D	R	■	R	R	■	L	I	M	E
5	I	P	E	C	A	■	I	S	O	■
6	N	I	V	E	L	E	E	S	■	P
7	I	L	■	E	■	P	R	O	N	E
8	E	L	U	■	O	I	■	N	O	N
9	R	E	S	I	N	E	U	S	E	S
10	S	E	A	N	T	E	S	■	L	E

Grilles de sudoku

Facile

			6		8		7	
1				5				
9		6	1		7		3	
		8			5		4	7
4		1		8		9		5
5	2		9			1		
	4		8		9	7		2
				3				4
1		7		2				

Moyen

2	7			6				4
		5	1			9		
			7	3			2	
		7		4	9			3
4	9						6	8
5			2	8		4		
	5			1	3			
		9			5	6		
1			9				3	5

Difficile

2			6	3		5	9	
				5				
4	1		8					
7		9		1				
	3					6		
				2		4	7	
					6		7	2
					8			
3	8		1	4				6

Expert

	7			9				
			4		3	7		
	2	8						4
	1		5			8	9	
2								1
	8	9			1		7	
8						5	4	
		4	6		8			
				7				1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	3	8	1	9	5
5	8	9	7	1	2	3	4	6
7	5	8	9	2	4	6	3	1
9	6	1	5	7	3	8	2	4
3	4	2	1	8	6	9	5	7
8	3	5	2	6	7	4	1	9
4	9	6	8	5	1	2	7	3
1	2	7	3	4	9	5	6	8

Moyen

9	5	4	2	3	7	8	1	6
7	2	6	8	1	4	9	3	5
1	8	3	9	5	6	7	2	4
6	4	7	3	2	8	5	9	1
2	3	9	1	4	5	6	8	7
8	1	5	7	6	9	3	4	2
3	6	2	5	8	1	4	7	9
4	9	8	6	7	2	1	5	3
5	7	1	4	9	3	2	6	8

Difficile

8	4	5	1	3	2	9	7	6
9	2	7	4	5	6	8	1	3
6	3	1	9	8	7	2	5	4
2	8	6	3	7	5	1	4	9
7	9	4	8	2	1	3	6	5
1	5	3	6	9	4	7	2	8
3	7	2	5	6	9	4	8	1
5	1	9	7	4	8	6	3	2
4	6	8	2	1	3	5	9	7

Expert

7	5	8	6	3	1	9	2	4
1	2	4	5	8	9	6	7	3
3	9	6	4	2	7	1	8	5
2	8	5	3	1	4	7	9	6
6	7	3	9	5	2	4	1	8
9	4	1	8	7	6	3	5	2
5	3	9	1	6	8	2	4	7
8	1	7	2	4	3	5	6	9
4	6	2	7	9	5	8	3	1

Economie

Nouvelles solutions de Bank of Africa destinées aux étudiants

Bank of Africa (BAO) a annoncé mercredi la mise en place d'un ensemble de solutions de financement des études pour accompagner les parents et les étudiants pendant la rentrée scolaire 2020/2021, et ce dans la continuité des mesures prises par la banque pour soutenir ses clients dans le contexte exceptionnel de Covid-19.

"La banque met à la disposition de ses clients un ensemble de mesures exceptionnelles et avantageuses, étudiées de façon à leur permettre une rentrée scolaire sereine et sans contraintes financières", indique la banque dans un communiqué, notant que ces mesures portent sur des offres de financement des études pré-bac ainsi que des études supérieures aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Proposées à des taux promotionnels avec exonération sur les frais de dossier jusqu'au 30 novembre 2020, ces offres de financement concernent le financement des études pré-bac et le financement des études supérieures, fait savoir la même source.

Le financement des études pré-bac est proposé à un taux promotionnel avec exonération des frais de dossier. Il s'agit, précise la banque, d'un prêt allant jusqu'à 70.000 DH et qui offre la possibilité aux tuteurs d'assurer le financement des frais de scolarité de leurs enfants de la maternelle au baccalauréat, rapporte la MAP.

Pour ce qui est du financement des études supérieures, au Maroc, la banque propose "le crédit enseignement+", à travers lequel, elle octroie un prêt à hauteur de 250.000 DH, à raison de 50.000 DH/année d'étude, destiné à financer les frais de scolarité dans les instituts de l'enseignement supérieur privé, reconnus par l'Etat.

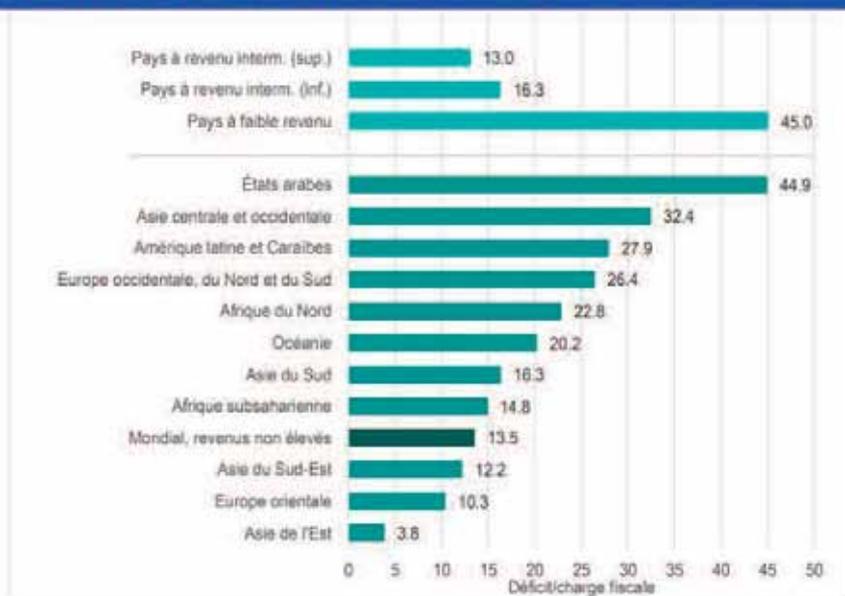
Ce crédit est proposé à un taux promotionnel avec exonération des frais de dossier et offre aux tuteurs la possibilité de bénéficier d'un différé allant jusqu'à 6 ans sur une durée de remboursement s'étalant sur 12 ans.

Il s'agit, aussi, du "crédit enseignement+ complémentaire", qui est destiné à financer le reliquat des frais de scolarité, au-delà des 50.000 DH couverts par "enseignement +". Ce crédit peut être étalé sur une période de 6 ans.

En outre, BOA propose "le crédit études à l'étranger" qui met à la disposition des étudiants, souhaitant poursuivre leurs études supérieures à l'étranger, un prêt avantageux de 200.000 DH servant à financer tous frais autorisés à être transférés par l'Office des changes (allocation départ scolarité, frais de séjours, loyers...). "Accordant une place stratégique à l'innovation des offres et résolument engagée à entretenir une relation de proximité avec toutes les catégories de clients et à les accompagner du mieux possible durant cette conjoncture exceptionnelle à travers des offres sur mesure et adaptées à leurs besoins, Bank of Africa traduit ainsi son engagement fort et son positionnement de banque connectée à l'avenir et en permanence à son écosystème", conclut la banque.

Le fossé en matière de financement de la protection sociale a augmenté de près de 30% sous l'effet de la pandémie de Covid-19

Figure 2. Déficit de financement du socle de protection sociale en pourcentage du total des recettes fiscales en 2019, par région (pays à faible revenu et à revenu intermédiaire)



Origine: Estimations de l'OIT fondées sur les données de la World Social Protection Database, 2019.

«45% seulement de la population mondiale est couverte de manière concrète par au moins une prestation en matière de protection sociale», selon l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le reste de la population, soit plus de 4 milliards de personnes, ne bénéficie d'aucune protection, a souligné l'agence onusienne dans une nouvelle étude intitulée «Déficits de financement de la protection sociale : estimations mondiales et stratégies à l'intention des pays en développement dans le contexte de la crise du Covid-19 et au-delà».

Selon l'étude dont les résultats ont été rendus publics récemment, la situation s'est aggravée depuis le début de la pandémie de Covid-19, le fossé en matière de financement de la protection sociale ayant augmenté de près de 30%.

Pour l'OIT, «cela s'explique, d'une part, par le besoin accru de soins de santé et de sécurité du revenu pour les travailleurs ayant perdu leur emploi en raison du confinement et d'autres mesures, et d'autre part, par la réduction du PIB due à la crise».

Ainsi, «pour la seule année 2020, les pays en développement auraient besoin d'investir environ 1.200 milliards de dollars améri-

cains, soit en moyenne 3,8% de leur PIB, afin de garantir au moins une sécurité minimale en matière de revenu, ainsi que l'accès à des services essentiels en matière de santé», a indiqué l'organisation. Et de préciser qu'il s'agit là de la conséquence des besoins accrus en services de santé et de sécurité en matière de revenu pour les per-

sonnes ayant perdu leur emploi pendant le confinement, et de la réduction du PIB occasionnée par la crise.

A en croire l'agence, la situation est particulièrement grave dans les pays à bas revenu qui doivent investir environ 80 milliards de dollars, soit près de 16% de leur PIB, afin de garantir à tous au moins une sécurité minimale en matière de revenu, ainsi qu'un accès aux services de santé essentiels», a affirmé Shahrashoub Razavi, directrice du Département de la protection sociale de l'OIT.

D'après les auteurs de l'étude, au niveau régional, le fardeau respectif pour combler l'écart est extrêmement lourd en Asie centrale et occidentale, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne (entre 8 et 9% de leur PIB).

A noter que pour la seule année 2030, l'étude de l'OIT montre que le déficit de financement annuel à combler pour parvenir à une couverture universelle s'élèverait à 1.200 milliards de dollars pour l'ensemble des pays en développement (soit 2,2% de leur PIB), dont 686,3 milliards de dollars.

Pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (1,7% du PIB), 413,4 milliards de dollars pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

(3,2% du PIB) et 100,9 milliards de dollars pour les pays à faible revenu (11,5% du PIB).

Au regard de la situation notamment dans les pays à bas revenu et afin d'honorer ses engagements en matière d'extension de la couverture, l'organisation exhorte la communauté mondiale à consentir d'importants investissements.

Etant donné que «les ressources financières au niveau national sont loin d'être suffisantes, combler le fossé financier annuel nécessitera des fonds venus de l'extérieur et basés sur la solidarité internationale», a estimé Shahrashoub Razavi.

L'agence onusienne rappelle à ce propos que les institutions financières internationales et les agences de coopération au développement ont déjà débloqué plusieurs enveloppes budgétaires afin d'aider les gouvernements des pays en développement à gérer les différents aspects de la crise. Cela n'empêche que des ressources supplémentaires sont nécessaires afin de combler le fossé financier.

L'OIT a tout de même prévenu : «La mobilisation au niveau mondial doit venir en complément des efforts réalisés sur le plan national».

Alain Bouthy

Actuellement, moins de la moitié de la population mondiale est effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale

Prorogation du délai de dépôt des demandes de soutien au secteur touristique

Le délai de la demande du bénéfice du soutien au profit du secteur touristique au titre des mois de juillet et août 2020 a été prorogé au 24 septembre, a annoncé la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Les opérateurs relevant du secteur du tourisme concernés peuvent effectuer, jusqu'au 24 septembre, les déclarations de leurs salariés pour bénéficier de l'indemnité forfaitaire des mois de juillet et août 2020, indique la CNSS dans un communiqué, notant que cette indemnité est financée par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a été créé sur Hautes Instructions de Sa

Majesté le Roi Mohammed VI.

S'agissant de l'indemnité du mois de septembre, les opérateurs pourront procéder à la déclaration de leurs salariés sur le portail "covid19.enss.ma" durant la période allant du 16 septembre au 03 octobre, fait savoir la Caisse.

Cette mesure concerne les établissements d'hébergement classés, les agences de voyages agréées, les transporteurs touristiques agréés, ainsi que les guides touristiques assujettis au régime de sécurité sociale conformément à la loi 98.15 et 99.15 relatives à la couverture sociale et médicale des travailleurs non-salariés.

Baisse du trafic passagers dans les ports de l'ANP à fin août

Le trafic des passagers ayant transité par les ports relevant de l'Agence nationale des ports (ANP) a atteint 268.799 passagers à fin août 2020, en baisse de 85% par rapport à la même période de l'année dernière, selon une note de synthèse de l'ANP sur l'activité portuaire.

Les ports de Tanger-ville et de Nador ont assuré le transit de 97% du trafic global des passagers, avec un total de 185.094 passagers (-84,2%) pour le port de Tanger-ville et 76.159 passagers (-85,1%) pour celui de Nador, relève la même source.

D'autre part, l'activité des croisières a marqué au cours des huit premiers mois de 2020

une forte baisse de 73%, avec un total de 29.570 croisiéristes contre 109.345 croisiéristes à fin août 2019. Il ressort de la répartition de ce trafic par port que Tanger-ville a accueilli 8.968 croisiéristes, soit -55,3%, Casablanca un total de 650 croisiéristes (-98%), et Agadir 19.952 croisiéristes, soit -64,8%.

Par ailleurs, au terme des huit premiers mois de l'année 2020, le trafic TIR dans les ports relevant de l'ANP a atteint un volume de 12.261 unités, en hausse de 22,1% par rapport à fin août de l'année 2019. Le port de Nador a assuré, à lui seul, 12.199 unités, représentant 99,5% du trafic global TIR.

Les enjeux de la digitalisation de l'entreprise marocaine au centre d'un webinaire de l'Institut CDG

Les enjeux de la digitalisation de l'entreprise marocaine ont été au centre d'une rencontre virtuelle organisée, récemment, à l'initiative de l'Institut CDG (Caisse de dépôt et de gestion) dans le cadre de son cycle de conférences "Regards vers le futur".

Tenu sous le thème "L'entreprise de demain sera digitale", ce webinaire a été l'occasion pour souligner que la transformation di-

gitale, qui est poussée par le contexte sanitaire actuel, n'a jamais été autant une priorité pour faire face à un climat économique incertain et complexe, indique la CDG dans un communiqué.

Cette rencontre a connu la participation de cinq experts qui ont exploré les différentes facettes de ce sujet. Il s'agit de la présidente de GFI Afrique, Saloua Karkri-Belkeziz, du directeur général de Microsoft pour l'Afrique francophone, Hicham Iraqi Houssaini, de l'enseignant-chercheur spécialisé dans la transformation des entreprises, Salah Baina, du président du directeur de DXC Technology au Maroc, Mehdi Kettani et de la directrice du pôle stratégie, innovation, digital et marketing à la BMCI, Aalya Ghouli, rapporte la MAP.

Sous la modération d'Aziz Boucetta, directeur de Panopost, tous les intervenants ont été unanimes sur le fait que le digital n'est plus une option pour l'entreprise mais devient aujourd'hui incontournable pour son développement. Ce dernier offre désormais la possibilité de créer de nouveaux produits et services, de raccourcir les délais de commercialisation et permet aussi de réinventer les interactions avec les clients.

"Le nouveau monde sera basé sur le digital", a relevé Mme Karkri-Belkeziz, citée par le communiqué, ajoutant que "nous accélérerons la transformation technologique du Maroc en nous basant sur trois piliers: la digitalisation de l'administration, l'économie digitale et l'écosystème des start-up et l'inclusion digitale".

Les avancées technologiques ont bouleversé la façon de tout un chacun d'accéder aux services et de consommer, ce qui pousse les entreprises à modifier leur façon de faire et d'adopter des stratégies dans lesquelles le digital a une place importante. La transformation digitale consiste pour l'entreprise à intégrer dans ses processus un ensemble d'outils digitaux. Chatbots, Internet des objets, robotique, réalité augmentée..., sont autant d'outils utilisés dans la transformation digitale d'une entreprise.

Toutefois, comme l'a indiqué Salah Baina, "l'humain doit être mis au centre de cette transformation pour ne pas créer de fracture digitale".

Pour sa part, Mme Ghouli a fait remarquer que "le train du digital est une opportunité". Et de poursuivre: "Pensons à continuer tout en œuvrant pour une harmonisation de l'écosystème avec les



entreprises, l'Etat, les universités, etc". Réussir sa transformation digitale devient un enjeu majeur pour l'entreprise car elle lui permet d'être plus compétitive sur le marché (au niveau local mais aussi à l'échelle internationale), d'avoir une expérience client différente et plus ciblée et ainsi générer de nouveaux profits.

"Il faut aller vite. Aujourd'hui ce sont les plus rapides, et non les plus gros, qui sont en train de prendre le pas sur les plus lents et la taille ne veut rien dire", a insisté Iraqi Houssaini.

De son côté, M. Kettani a

conclu "qu'on a une chance unique : la crise du Covid. Nous devons tous en profiter et continuer à faire quotidiennement ce que nous avons réussi à faire en urgence".

L'Institut CDG se veut un vecteur de transformation de l'information en nouveaux savoirs partagés, pouvant enrichir et conforter le Groupe CDG dans la connaissance de son environnement socioéconomique et dans ses pratiques. Il promeut un espace de réflexion à même de favoriser l'éclosion d'idées innovantes et de solutions constructives dans le cadre des grands débats nationaux.



Le digital offre désormais la possibilité de créer de nouveaux produits et de services et de raccourcir les délais de commercialisation

Un Marocain parmi les finalistes du prix Anzisha des meilleurs jeunes entrepreneurs africains

Le Marocain Mustapha Zeroual a été sélectionné parmi les 20 finalistes de l'édition 2020 du prix Anzisha des meilleurs jeunes entrepreneurs africains, ont indiqué jeudi les organisateurs de ce concours continental.

Agé de 22 ans, Zeroual est fondateur d'IA4YOU, une initiative commerciale et sociale qui conçoit différents systèmes et plateformes numériques en utilisant l'intelligence artificielle, ont noté les initiateurs de ce prix qui célèbre cette année son 10ème anniversaire, rapporte la MAP.

"De jeunes entrepreneurs du

Maroc, d'Afrique du Sud et de Tanzanie ont présenté des entreprises impressionnantes qui se penchent sur des problèmes cruciaux au sein de leurs communautés tout en réalisant des bénéfices", ont précisé les organisateurs dans un communiqué.

Grâce à leurs compétences en matière de gestion et de direction d'entreprises, ces créateurs d'emplois ouvrent la voie à d'autres jeunes Africains qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, relève le document.

Les 20 meilleurs jeunes entrepreneurs sélectionnés cette année se réuniront virtuellement dans leurs

pays pour partager leurs connaissances et apprendre auprès d'entraîneurs et de mentors au moment où ils préparent leurs derniers essais pour les présenter devant un panel de juges externes, ajoute la même source.

Elle signale également que le gagnant du grand prix recevra une enveloppe de 25.000 dollars, tandis que le premier et le deuxième compétiteurs recevront respectivement 15.000 et 12.500 dollars.

L'annonce du grand gagnant aura lieu lors de la conférence du prix Anzisha prévue le 27 octobre prochain, poursuit le document, no-

tant qu'il s'agira d'un rassemblement virtuel des principales parties prenantes au sein de la communauté des jeunes entrepreneurs.

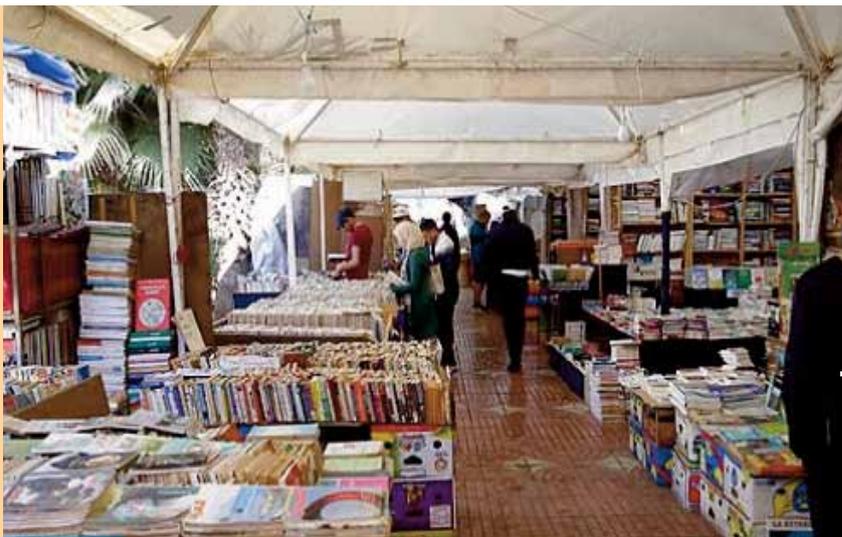
Cette année, la saison des candidatures a vu un nombre record de 1.200 candidats rivaliser pour avoir une chance de participer à la bourse du prix Anzisha offerte dans le cadre d'un partenariat entre l'Académie africaine du leadership et la Fondation Mastercard.

De ces candidatures sont nées 20 entreprises détenues à 45% par des femmes et représentant des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie et l'éducation.

Selon la directrice adjointe du Prix Anzisha, Melissa Mbazoz-Ekpenyong, "l'année 2020 a connu un changement global dans l'avenir du travail. Les candidats de cette année ont personifié la résilience et l'innovation dont l'Afrique a besoin au moment où nous nous dirigeons vers un avenir post-Covid-19".

Au cours de la dernière décennie, le prix Anzisha a parrainé et soutenu 122 entrepreneurs, dont 77 ont créé plus de 2.000 emplois, relève le communiqué, faisant observer que 56% de ces emplois ont été fournis à de jeunes Africains de moins de 25 ans.

Le secteur du livre affaibli par la pandémie



Après un confinement qui a tout chamboulé, puis une relance en dents de scie, le secteur du livre a beaucoup souffert de la récession économique mondiale, consécutive aux multiples mesures restrictives adoptées pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la pandémie des temps modernes.

Déjà fragiles, les ventes de livres au Maroc ont été fortement impactées en cette période exceptionnelle, les librairies ayant été brusquement contraintes de fermer, alors qu'un passage vers l'e-commerce, opéré à la hâte, n'a rien arrangé, ou presque. "Catastrophique !", ainsi est qualifiée cette période par le président de l'Union professionnelle des éditeurs du Maroc (UPEM), Abdelkader Retnani, également vice-président de la Fédération des industries culturelles et créatives (FICC) qui regroupe libraires, éditeurs, imprimeurs et lecteurs.

La reprise timide de juillet et août, après la levée du confinement, a fait qu'en moyenne, et à ce jour, les libraires et les éditeurs ont perdu jusqu'à 70% de leurs chiffres d'affaires par rapport à 2019, a-t-il confié à la MAP.

"C'est énorme pour un secteur déjà assez fragile" avant même la pandémie, déplore le président de l'UPEM, qui prévoit

une série de licenciements ou de faillites à cause de la situation agonisante.

En février 2020, les éditeurs ont produit des livres à l'occasion du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), mais la crise du Covid-19 s'est installée, suivie par la fermeture des points de vente. Les éditeurs se sont donc retrouvés avec "une production importante non distribuée sur les bras", même si certains libraires ont maintenu des services de livraison lors du confinement, a rappelé M. Retnani. Avec la réouverture des librairies en juin et au vu de la propagation actuelle du virus et des nouvelles restrictions, le rebond n'est pas au rendez-vous, a-t-il fait observer.

M. Retnani a cité à titre d'exemple sa maison d'édition, "La Croisée des Chemins", qui a reporté la publication d'une cinquantaine de livres déjà mis en page. "Pour l'instant c'est difficile car nous n'avons aucune visibilité. Imaginez un peu, 52 titres à 1.000 exemplaires chacun, ça fait 52.000 exemplaires sur le marché. Les librairies marocaines sont aujourd'hui incapables d'absorber autant de livres. Mais les auteurs comprennent cela, bien entendu", explique-t-il.

Cependant, renchérit M. Retnani, malgré la crise, "nous publions depuis le mois de mai 3 titres par mois en moyenne. Cela nous permet de résister comme acteur cul-

turel mais aussi de garder l'ensemble de notre équipe active".

Pour remédier à cette situation, appréhender le secteur du livre dans son entièreté et tenir compte de cette succession d'intérêts imbriqués les uns sur les autres, le président de l'UPEM estime nécessaire "une réaction très forte et courageuse des responsables politiques". Selon lui, la culture devrait être pensée "de manière transversale et pas uniquement comme étant liée à un seul ministère", appartenant à une création d'une "chaîne de solidarité qui comprendrait les éditeurs, les institutionnels et la société civile". La situation est difficile et la crise a chamboulé tous les paradigmes, et ce ne sont pas les bouquinistes qui diront le contraire.

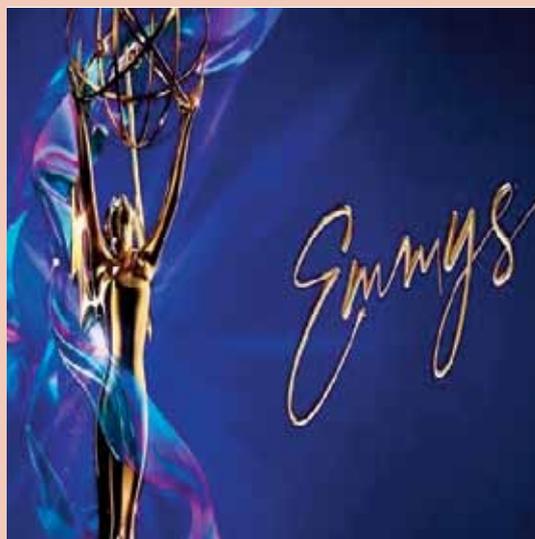
La période est à "la survie", estime Abdallah El Ghouari, bouquiniste reconnu dans la capitale. Le livre n'est pas une activité rentable, c'est un "réel plus", surtout en ces temps empreints "d'anxiété", dépourvus de "vision claire", a-t-il dit à la MAP. La situation du secteur est plutôt "morose, tout le monde se plaint", a expliqué le bouquiniste, qui dit recevoir plus de propositions d'achats que de ventes de livres. Selon M. El Ghouari, qui revendique plus de 30 ans d'expérience dans le domaine, le secteur reste "non organisé et non structuré".

La "stagnation" des ventes et "l'hésitation" des commandes a affecté de plein fouet les librairies, qui ont essayé d'élargir leurs offres en incluant les petites fournitures pour ainsi résister à cette à la crise.

Souad Halim, responsable de communication pour une librairie à Rabat, explique que la période du confinement a été "une phase de promotion et d'incitation à l'achat des livres en ligne, surtout via leur réseau sociaux". Faisant part de son espoir pour une éventuelle amélioration de la situation, Mme Halim a confié que les ventes ne sont toujours pas au rendez-vous, malgré que la période coïncide avec la rentrée littéraire.

"Du coup nous essayons de compter un peu plus sur la vente des articles de bureau et des produits de papeterie", a-t-elle dit. Et d'ajouter qu'en respect des mesures sanitaires, l'organisation d'événements culturels a été suspendue, "y compris les séances de signature qui nous aidaient normalement à promouvoir le livre et sa vente", se désole-t-elle. En effet, malgré la levée du confinement, un rebond des ventes se fait toujours attendre. D'autant plus que la reprise de l'année scolaire dans un contexte marqué par l'incertitude entre le présentiel et le distanciel ne fait qu'intensifier une crise multidimensionnelle dans le secteur.

La cérémonie des Emmy Awards, en direct mais 100% virtuelle au temps du coronavirus



Pas de tapis rouge, pas de célébrités en tenues de gala, pas de "Game of Thrones": la 72e édition des Emmy Awards, équivalent des Oscars pour la télévision américaine, doit relever dimanche le pari d'un show 100% virtuel, une première à Hollywood depuis le début de la pandémie.

Le coronavirus bouleverse depuis six mois l'industrie du divertissement, tous les tournages ayant été suspendus en Californie avec le confinement. Et c'est devant une salle vide que l'humoriste Jimmy Kimmel présentera dimanche soir à Los Angeles les Emmy Awards, tandis que les heureux vainqueurs accepteront leur prestigieuse récompense depuis le confort de leur salon ou de leur chambre.

Pour rendre l'exercice encore un peu plus périlleux, les quelque 130 candidats en lice ont été cette année invités à troquer robes de soirée et smokings pour des pyjamas et à redoubler d'inventivité dans leurs discours.

"Depuis des années, les scores d'audience sont en berne pour les cérémonies de remise de prix. C'est l'occasion ou jamais de changer la donne, de faire une cérémonie qui ne ressemble à aucune autre", estime Libby Hill, spécialiste des prix télévisuels à la rédaction du site IndieWire. "Même si dimanche soir s'avère être un désastre, au moins ce sera un désastre intéressant. Et c'est vraiment tout ce qu'on peut demander à 2020", ajoute-t-elle.

La mini-série "Watchmen" part favorite avec 26 no-

minations dans sa catégorie, et son univers sombre et chaotique reflète à merveille l'ère du temps. Axée autour du massacre de plusieurs centaines d'habitants noirs de la ville de Tulsa (Oklahoma) en 1921 par des émeutiers blancs, "Watchmen" plonge en effet au cœur des violences racistes et brutalités policières, des thèmes qui sont cruellement d'actualité aux Etats-Unis depuis la fin mai. En outre, le port du masque est un élément-clé de l'intrigue de cette série, dérivée des comics créés dans les années 1980 par le Britannique Alan Moore. "Je pense que les gens vont vite en avoir assez d'entendre prononcer le nom de +Watchmen+", pronostique Libby Hill. Avec l'arrêt de la série à succès "Game of Thrones", elle aussi produite par HBO, la compétition s'annonce enfin plus ouverte cette année dans la catégorie des séries dramatiques. "C'est une chance pour HBO d'avoir +Succession+ qui déboule au bon moment", selon Pete Hammond, du site spécialisé Deadline. Cette comédie noire mettant en scène les déchirements d'une puissante famille pour prendre le contrôle d'un empire médiatique avait remporté un Emmy Award pour sa première saison l'an dernier. Elle a été sélectionnée à 18 reprises cette fois-ci, à égalité avec la série "Ozark" produite par Netflix. Le géant de la vidéo à la demande, qui a été sélectionné 160 fois cette année, attend toujours de décrocher un Emmy Award dans une catégorie majeure.

Van Morrison sort trois chansons anticonfinement



Le musicien nord-irlandais Van Morrison s'apprête à sortir trois chansons dans lesquelles il dénonce comme liberticide le confinement mis en place au plus fort de la première vague de la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-il annoncé vendredi sur son site officiel. A 75 ans, le créateur de "Gloria" et "Brown-eyed girl" accuse les scientifiques d'"inventer des faits tordus" pour justifier la réduction en "esclavage" de la population, selon des extraits cités par les médias britanniques. Il estime dans l'un des titres que la "nouvelle normalité n'est pas normale", "nous sommes nés pour être libres". Dans "No more lock-

down" (plus de confinement), il chante "plus de dépassement des limites par le gouvernement", "plus de tyrans fascistes qui viennent troubler notre paix". Les trois titres doivent sortir à deux semaines d'intervalle, le premier le 25 septembre. "Je ne suis pas en train de dire aux gens ce qu'ils doivent faire ou penser, le gouvernement s'en est déjà chargé avec brio", a-t-il déclaré dans un communiqué publié sur son site officiel. "C'est une question de liberté de choix, je crois que les gens devraient avoir le droit de penser pour eux-mêmes."

Fin août, il avait déjà créé la controverse en dénonçant la "pseudoscience"

qui soutient-il entoure le nouveau coronavirus, dans un appel en faveur de la musique live, depuis retiré de son site internet. Il a réitéré son appel pour que les salles de concerts puissent rouvrir à pleine capacité.

Vendredi matin, le ministre britannique de la Santé Matt Hancock a déclaré qu'un nouveau confinement national serait "la dernière ligne de défense", le gouvernement privilégiant des confinements locaux. Le Royaume-Uni, le plus durement touché en Europe avec plus de 41.000 morts, connaît une poussée des contaminations qui s'est accélérée ces derniers jours.

Décès de Mohamed Talal

Suite à une longue maladie, le journaliste Mohamed Talal, fondateur de l'Institut supérieur du journalisme et de communication (ISJC) à Casablanca, a rendu l'âme jeudi dans une clinique casablancaise.

Ancien détenu politique, le défunt avait été de son vivant professeur de droit à la faculté de droit et des sciences économiques et sociales à l'Université Hassan II à Casablanca, de même qu'il avait également occupé les postes d'enseignant et de directeur des études à l'Institut des sciences de l'information et de la communication (ISIC) de Rabat.

Le regretté avait également enseigné dans des instituts de journalisme aux Emirats arabes unis, en Irak et en Egypte et avait été secrétaire général de l'Union maghrébine des recherches en communication.

En ces douloureuses circonstances, Libération présente ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt.

Puisse Dieu avoir l'âme du regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



La FNM organise des expositions dans l'ensemble de ses musées "pour célébrer la vie"



La Fondation nationale des musées (FNM) organisent des expositions dans l'ensemble de ses musées, dans le respect des mesures sanitaires, et ce dans le but de "célébrer la vie et apporter la lumière en cette période marquée par la pandémie", indique la FNM dans un communiqué jeudi. Ainsi, une exposition temporaire intitulée "Histoire et civilisations du Maroc" a eu lieu le 7 septembre au Musée de l'Histoire et des civilisations à Rabat, alors qu'une autre intitulée "Gharbaoui. L'envol des racines" est prévue du 23 septembre au 8 février 2021 au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat.

Du 1er octobre au 10 janvier 2021, une exposition intitulée "Du fil au sel, de l'Afrique subsaharienne au Maroc" sera organisée au Musée des Confluences Dar El Bacha à Marrakech, relève la même source, ajoutant que le Musée national de la Céramique à Safi abritera, du 13 octobre au 11 janvier 2021, l'exposition "Centenaire du Maître céramiste Boujemâa Lamali (1919-2019), de la 1ère école de céramique au Maroc et en Afrique (1920-2020)".

Dans la même veine, le Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat accueillera du 21 octobre au 20 janvier 2021 l'exposition "Entrée en matière - Rétrospective Fouad Bellamine". Selon le communiqué, tout un corps est mobilisé pour transmettre aux Marocains un message d'espoir à travers la culture, un "rempart contre toutes formes d'obscurité".

Par ailleurs, la FNM a "mis la rénovation des musées au cœur de ses priorités pour en faire des lieux de culture attractifs qui préservent notre patrimoine", indique le document, notant que le Musée de la Musique à Meknès et le Musée ethnographique Bab Okla à Tétouan, récemment rénovés, seront ouverts.

Prochainement à Tanger sera inauguré un nouveau musée d'art à la villa Harris, conclut la source.



La gaffe de Drew Barrymore

Drew Barrymore a raconté une de ses gaffes les plus mémorables. L'actrice a en effet confondu le numéro de téléphone portable de Cameron Diaz avec celui d'un jeune garçon et lui a accidentellement envoyé une vidéo la montrant en train de s'habiller !

Drew Barrymore et Cameron Diaz se sont récemment retrouvés avec Lucy Liu, leur partenaire de *Drôles de dames*, pour l'épisode de lundi 14 septembre du *Drew Barrymore Show*. Au cours de l'interview, Cameron Diaz a révélé qu'elle n'avait jamais reçu la vidéo d'invitation à l'émission. Drew Barrymore, a-t-elle expliqué, l'avait envoyée alors qu'elle se dépêchait de commencer sa journée, ce qu'a confirmé l'intéressée. «Pour gagner du temps, je lui ai envoyé une vidéo pendant que je m'habillais, et j'ai ajouté : Tu ne vois rien – je ne suis pas si bête – mais je sors de la douche», a expliqué Drew Barrymore. Voyant que Cameron Diaz ne répondait pas, Drew Barrymore a envoyé un SMS. «Je n'ai pas de nouvelles pendant deux jours et je

panique», raconte l'animatrice du show, qui a donc fini par appeler sa copine. Cameron Diaz lui a alors annoncé qu'elle n'avait reçu aucun des messages de Drew Barrymore. Finalement, «il s'avère qu'un jeune garçon a reçu la vidéo», a révélé l'étourdie.

«(La vidéo) dure environ sept minutes», complète Cameron Diaz, qui s'amuse. «C'est, comme... épique. Je veux dire, c'est un sacré matériel. Ce gamin va avoir ce matériel pendant... honnêtement, ça va lui durer trois ou quatre ans (sic)», a-t-elle observé avec amusement.

Le trio a eu quelques fous rires pendant l'émission, mais Drew Barrymore est redevenue sérieuse lorsqu'elle a parlé de l'importance de ses amies pour elle. «Ce que j'aime dans notre amitié, c'est que nous avons été là dans tous les grands moments importants. La raison pour laquelle nous sommes de si bonnes amies, c'est parce que c'est réel et que nous vivons des choses réelles les unes avec les autres. Ce n'est pas un conte de fées hollywoodien», a confié Drew Barrymore.



Qui a hérité de la fortune d'Amy Winehouse ?

Elle aurait eu 37 ans ce lundi 14 septembre. Mais Amy Winehouse a malheureusement rejoint Janis Joplin, Jim Morrison, Kurt Cobain ou Jimi Hendrix dans le tristement célèbre Club des 27, ces musiciens talentueux fauchés à l'âge de 27 ans. La chanteuse londonienne, qui s'était fait connaître grâce à ses titres *Rehab* ou *Back to black*, est morte le 23 juillet 2011 à son domicile de Camden. Après une longue descente aux enfers en raison de ses addictions à la drogue et la boisson, la jeune femme a finalement succombé à une overdose d'alcool.

Malgré son décès, Amy Winehouse jouit encore d'une énorme popularité. Presque dix ans après sa mort, ses chansons sont toujours autant appréciées et continuent donc de rapporter beaucoup d'argent. Mais qui a hérité de la fortune de la chanteuse au célèbre chignon et trait d'eyeliner ?

Au moment de la mort d'Amy Winehouse, selon le journal canadien *Metro* de l'époque, sa fortune était estimée à 4,25 millions de livres sterling, 2,94 millions après le paiement des taxes et de ses dettes (environ 3,5 millions d'euros). Une somme colossale dont ont hérité les parents de la chanteuse, Mitch et Janis Winehouse. Ils sont également devenus ses ayants droit et donc les bénéficiaires de tous les profits posthumes liés à son oeuvre. Si la fortune de la star anglaise est revenue à ses parents, c'est qu'elle n'avait pas rédigé de testament et n'avait ni descendants, ni mari. Car si Amy Winehouse a durant des années vécu une passion destructrice avec Blake-Fielder Civil, épousé en 2007, le couple a finalement divorcé en 2009. N'étant plus le mari de la chanteuse au moment de sa mort, son ex a donc été exclu de l'héritage.



Pourquoi la famille Kardashian a voulu que l'émission s'arrête

Après l'annonce inattendue de l'arrêt de son émission de télé-réalité, L'incroyable famille Kardashian, le clan Kardashian-Jenner est toujours autant sous le feu des projecteurs. Récemment, ce sont les raisons derrière cet arrêt brutal qui ont été révélées. Et surprise : cette décision n'a pas (du tout) été unanime au sein de la célèbre famille !

C'est la fin d'une ère, décriée par certains, adorée par d'autres. Le 9 septembre dernier, c'est comme à son habitude sur Instagram que Kim Kardashian a annoncé la nouvelle à ses millions de fans : «C'est le cœur lourd que nous avons pris la difficile décision en tant que famille de dire au revoir à L'incroyable famille Kardashian. Après ce qui aura duré 14 ans, 20 saisons, des centaines d'épi-

sodes et de nombreuses émissions dérivées, nous sommes plus que reconnaissants envers vous tous qui nous avez regardés pendant toutes ces années», a indiqué l'épouse de Kanye West, suscitant le désarroi de ses fans. Il faut dire qu'en quatorze années de rebondissements, moments gênants et confidences autour d'une salade, le clan Kardashian-Jenner a su fidéliser une audience toujours plus grandissante.

Des fans qui ont (presque) tout vécu avec cette drôle de famille, notamment la transition de Bruce à Caitlyn Jenner. Lors de la dernière saison diffusée, c'est la grosse bagarre entre Kim et Kourtney Kardashian qui a provoqué un énorme buzz sur les réseaux sociaux. Alors, pourquoi arrêter l'émission en si bon chemin ?



Jennifer Lawrence a failli ne jamais jouer dans la saga Hunger Games

L'actrice oscarisée Jennifer Lawrence a bien failli ne jamais apparaître dans la franchise. Dans plusieurs interviews, elle a expliqué vouloir privilégier les petites productions aux grands studios de tournage californiens.

“Dire oui à ce rôle a complètement changé ma vie. Et je ne sais pas si ça va être pour le mieux”, craignait-elle en 2012, au cours d'une interview à USA Today. Sa mère a alors eu un grand rôle à jouer dans sa décision. “Ma mère me disait : ‘Tu es une hypocrite, parce que tu dis que tu te fiches de la taille de tes films’. Parce que quand je faisais des films indépendants, tout le monde me disait : ‘Mais pourquoi tu ne joues pas dans une grosse production ?’. Et je leur répondais : ‘Parce que l'envergure des films m'importe peu. Je me soucie de l'histoire’. Puis ma mère m'a dit : ‘Maintenant tu as une histoire que tu aimes, et tu ne vas pas faire ce film à cause de son importance’”, avait-elle raconté à l'époque, sans savoir qu'elle enchaînerait ensuite les grands films salués par la critique.

“La vérité c'est que, au fond de moi, je voulais le faire. Je voulais jouer ce personnage. J'étais effrayée par les conséquences, mais on ne dit pas non aux opportunités parce qu'on a peur. Tu dois juste y aller”,

avait commenté Jennifer Lawrence. Il faut le dire, l'aspect financier était également un élément important pour l'actrice, notamment quand les producteurs ont décidé de scinder *Hunger Games : La Révolte* en deux parties distinctes. Jennifer Lawrence n'aimait pas vraiment cette décision “jusqu'à ce que je sache combien d'argent j'allais toucher”. Un temps considérée comme l'actrice la mieux payée au monde, la fortune de Jennifer Lawrence a été estimée à 46 millions de dollars par Forbes, en 2016. Si elle a touché 500.000 dollars pour le premier volet de *Hunger Games*, l'actrice de Joy a pu renégocier son salaire des autres films. Certains confrères américains évoquent la somme de 10 millions de dollars pour chaque partie de *La Révolte*.

Dans une interview à BBC Radio 1, en avril 2018, Jennifer Lawrence avait répondu à sa propre interrogation. “Ces films ont changé ma vie, de la meilleure des manières. Je me rappelle avoir hésité, parce que *Twilight* était sorti et on avait vu ce que ça engendrait vraiment, et je me suis dit : ‘Ok, il va y avoir des moments où tu vas regretter d'avoir fait ça, mais tu adores ce personnage. Tu aimes ce film’. Et je dois dire que je n'ai jamais regretté, même pas un jour”, avait-elle confié à la radio britannique.



Taylor Swift égalise un record détenu par Whitney Houston

Taylor Swift est à une semaine de devenir la reine des charts albums américains, en égalant le record de Whitney Houston.

L'album *Folklore* de la popstar est pour la sixième semaine en tête du Billboard 200, ce qui en fait le premier album à être resté aussi longtemps en tête du classement en près de quatre ans et donne à Taylor Swift 46 semaines de domination des charts, réparties sur sept albums. Ce résultat égalise le record de Whitney Houston, et permet à la reine de la folk de prendre de l'avance sur sa consœur britannique Adele, qui a passé un total de 34 semaines en numéro un.

Les Beatles restent les détenteurs du record du plus grand nombre de semaines en

tête, avec 132 semaines, réparties sur 19 albums.

Dans le reste du classement de la semaine dernière, on retrouve le rappeur décédé Pop Smoke, avec son album posthume *Shoot for the Stars Aim for the Moon*, et une autre star du rap décédée, Juice WRLD, avec *Legends Never Die*, qui reste à la troisième place.

Les rockeurs de Metallica ont fait un gros démarrage avec leur album live *S&M2* (avec l'orchestre symphonique de San Francisco), qui s'impose à la quatrième place et donne au groupe son 11e top 10 du Billboard 200. Ils deviennent également le premier groupe à avoir au moins un album dans le top 10 pour chacune des cinq dernières décennies.



Miley Cyrus confirme avoir collaboré avec Dua Lipa sur son nouvel album

La rumeur était donc vraie! Miley Cyrus et Dua Lipa ont enregistré une chanson ensemble! Celle qui a fait son retour avec le single «Midnight Sky» vient de faire des confidences sur son prochain album dans une interview pour l'émission néo-zélandaise, «The Edge».

La chanteuse a parlé de ses inspirations et styles que l'on pourra retrouver sur son prochain opus. Miley a ainsi déclaré qu'elle mélangera les genres. «J'ai une chanson qui sonne comme si Britney et Trent Reznor avaient fait un titre ensemble».

Le projet qui devrait s'appeler «She is Miley Cyrus», sera également plein de grandes collaborations. «Les gars, vous pensez que je plaisante, avec Britney ou Nine Inch Nails, mais je ne rigole pas, j'ai Billy Idol et Dua Lipa sur le même disque!», a-t-elle confié.

Les nombreux teasers de Dua Lipa et Miley Cyrus sur les réseaux sociaux préparaient bien les fans à l'arrivée d'un duo

entre les deux superstars. L'interprète de «Physical» a même récemment expliqué, à l'occasion de l'émission «Watch What Happens Live» d'Andy Cohen, qu'elle avait repris le chemin des studios avec Miley à la fin du confinement: «Eh bien, celui que nous avons fait ensemble... Nous avons finalement décidé que nous voulions aller en studio et faire quelque chose de différent. Je suppose qu'une fois la quarantaine terminée nous pourrions nous revoir», avait déclaré Dua Lipa.

Pour le moment, Miley Cyrus n'a donné aucune information concernant la date de sortie de son nouvel album. Elle a avoué à Calet sur NRJ que l'opus n'était pas pour le moment, à cause du contexte sanitaire mondial. «Ma musique parle de connexions et je veux être capable de pouvoir le sortir quand tout le monde pourra se réunir. Je ne sortirai que des singles jusqu'à ce moment-là», a expliqué la superstar chez C'Calet sur NRJ.



Aomar Ibourek, Senior Fellow au Policy center of the new south

L'Etat doit se porter garant de l'offre et de la demande et favoriser l'instauration d'un climat de confiance

Le choc négatif de la crise sanitaire sur le marché du travail risque de prendre du temps avant de se renverser

L'économiste Senior Fellow au Policy center for the new south (PCNS) et professeur de méthodes quantitatives et d'économie sociale à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, Aomar Ibourek, présente, dans un entretien accordé à la MAP, sa vision sur la situation actuelle du marché du travail au Maroc, ainsi que sur le rôle des différentes mesures visant la préservation de l'emploi à travers la reconversion et la qualification des jeunes et des actifs.



Comment évaluez-vous la situation actuelle du marché du travail au Maroc ?

Qu'il s'agisse de l'offre ou de la demande, des quantités ou de la qualité, des individus ou des organisations, d'hommes ou de femmes, jeunes et adultes, les bouleversements causés par la pandémie du Covid-19 ont remis au-devant de la scène les questionnements sur les fragilités et le devenir du marché du travail, lesquels se trouvent alimentés par des inquiétudes, incertitudes et réalités du terrain, mais ne s'imposent certainement pas avec la même acuité d'un plan à l'autre.

Sur le plan de l'offre ou de la demande de travail, la pandémie est venue renforcer des déséquilibres qui ont longtemps existé à l'image du chômage, de l'inadéquation, y compris le sous-emploi, l'emploi dans le secteur informel et l'emploi vulnérable, du faible contenu de la croissance en emplois, de naissance d'une génération de jeunes nulle part ou NINI (ni en emploi, ni en éducation, ni en formation professionnelle), etc.

A titre d'indication, le HCP a rapporté que près de 590.000 emplois étaient détruits entre les deuxièmes trimestres de 2019 et 2020, soit un peu près de 5% des emplois, mais plus de la moitié des heures travaillées dans les secteurs hors-agriculture. Aussi, la population sous-employée a augmenté de plus de 360.000 actifs occupés au cours de cette période.

Pour ce qui est des catégories de la population, la situation actuelle est marquée par des effets exacerbés pour les travailleurs de l'informel, les femmes, les jeunes et les mal payés.

Les premiers se trouvent, au-

jourd'hui, sans protection sociale, devant un choix à double tranchant : continuer d'aller au travail et risquer de contracter et de diffuser le virus auprès des proches et dans la société, ou de rester chez soi et risquer de manquer les moyens de survie et de subsistance nécessaires.

Avec les incertitudes qui prévalent aujourd'hui, sur les plans national et international, se pose la question de la pertinence de considérer la capacité de l'informel à répondre aux demandes d'emplois, d'une importante frange de la population, surtout urbaine. Dire que les travailleurs de l'informel se trouvent tous dans l'extrême vulnérabilité, c'est oublier la pluralité des situations et les diverses formes que prend l'économie informelle.

Néanmoins, une grande partie de ces travailleurs reste exposée et risque d'augmenter le nombre des pauvres dans le Royaume, qui pourrait s'élever à plus d'un million de personnes selon les nouvelles estimations de la Banque mondiale.

Pour ce qui est des femmes, il a été observé que cette catégorie subit de manière disproportionnée les répercussions de la crise du Covid-19, sur le marché du travail. Une première observation des répercussions de cette crise sur les femmes marocaines concerne le travail en danger. Celles-ci représentent, en effet, 57% du personnel médical, 66% du personnel paramédical et 64% des fonctionnaires du secteur social (ONU-Femmes). Elles jouent, alors, un rôle disproportionné dans la réponse à la maladie.

Outre le travail en danger, les femmes sont considérablement pré-

sentes dans des secteurs très touchés, y compris l'industrie qui compte pour un dixième des emplois féminins, le commerce qui totalise environ 5% des emplois féminins, ainsi que la restauration et hôtellerie dont 20% des effectifs sont de sexe féminin. A cela s'ajoute la contre-performance du secteur primaire, qui occupe 60% des femmes actives, 8 femmes sans diplôme sur 10 et le tiers des femmes ayant un diplôme moyen.

Les retombées sur les femmes travailleuses risquent d'être amplifiées par la faible qualité de leurs emplois, car près de 80% ne bénéficient pas d'une couverture médicale et près du tiers travaillent pour de bas salaires. Concernant les jeunes, en plus des vulnérabilités traditionnelles, qui se matérialisent par leurs taux de chômage élevés (33,4% au deuxième trimestre de 2020 pour les 15-24 ans) et les barrières à l'entrée reflétées par la dominance du chômage de primo-insertion et une surreprésentation dans l'économie informelle, le Covid-19 apporte des défis supplémentaires, autant pour les jeunes chercheurs d'emplois que ceux ou celles en relation d'emplois, en particulier dans les domaines d'adaptation et d'apprentissage tout au long de la vie.

Ce dernier ne devrait plus être pris pour un système auxiliaire, mais comme un système central qui s'impose vu les transformations continues des modes de production, de biens et services, qui touchent principalement les emplois des jeunes, mais également pour assurer une flexibilité-sécurité à même de favoriser un ajustement fluide des offres aux demandes et des minimas de protection sociale.

Comment est-ce que ce marché pourrait être relancé après la crise du Covid-19 ?

Je souligne, tout d'abord, que l'impact de cette crise sur l'activité est une variable latente dans le sens où il est tributaire, entre autres, de la durée du choc qui demeure incertaine. Il l'est aussi car le Covid-19 est déjà en train de réécrire l'avenir des appariements [c-à-d, des relations d'emploi] de différentes manières, à savoir : l'impact sur le comportement actuel et avenir des agents étant les incertitudes et les engagements, l'impact sur les chaînes de valeur mondiale et donc, entre autres, sur les coûts et l'emploi, l'impact sur les modes de collaboration entre entreprise et son environnement, notamment la décentralisation du lieu du travail, l'impact sur la culture des entreprises et la psychologie des organisations, en général, etc.

Je souligne aussi que, dans de telles circonstances, le choc négatif sur le marché du travail peut revêtir un caractère hystérique et le chômage, qui pourrait être en principe temporaire, pourrait persister. Plusieurs raisons soutiennent un prolongement de l'influence des chocs actuels sur les conditions futures du marché du travail.

On note la capacité des entreprises à embaucher, la consolidation de leur situation financière et le recours aux stratégies de compression des coûts, notamment à travers l'adoption et la diffusion de nouvelles technologies ainsi que l'adoption de techniques fondées sur le capital et les meilleures pratiques, les rigidités structurelles qui empêchent une certaine fluidité entre l'offre et la demande, la perte en termes



d'attractivité et d'employabilité des chômeurs de longue durée à cause de la dépréciation voire l'obsolescence de leurs compétences ou juste par manque de signalement, etc.

Auquel cas, la pertinence des politiques de relance keynésiennes de la demande dépendra de la profondeur des changements que subirait les structures de l'économie, des mutations des modes d'organisation de la production tant au niveau national qu'international, de la mise en place de réformes structurelles et leur effectivité et adaptabilité, mais aussi de la capacité d'adaptation des travailleurs. Ce qui est sûr, c'est que de telles politiques seraient incapables de remettre les pendules à zéro.

Je précise, enfin, qu'en la présence d'incertitudes sur plus d'un plan, l'Etat ne peut laisser à la nature l'initiative de la reprise.

Il doit, cependant, se porter garant de l'offre et de la demande à travers une politique budgétaire active et une politique monétaire conciliante, dans l'espoir de voir une reprise à l'international. Ceci serait en mesure de favoriser l'instauration d'un climat de confiance, qui est indispensable afin de faire inscrire les agents dans une marche de relance économique. Se pose, alors, la question du timing, qui reste essentiel pour l'efficacité des interventions.

Quel est le rôle des programmes de l'emploi dans la qualification et la reconversion professionnelle des jeunes et des actifs, notamment dans une conjoncture de crise sanitaire ?

Comme je l'ai précisé, le choc négatif sur le marché du travail risque de prendre du temps. Ce qui veut dire que la vitesse de convergence des "outcomes" du marché du travail vers leurs niveaux d'avant Covid-19 risque d'être lente. Ceci peut renforcer le degré de gravité de certains phénomènes à l'image du chômage de longue durée, du chômage d'exclusion et de primo-insertion, du découragement, etc. L'employabilité, la dépréciation du capital humain, l'obsolescence des compétences, et autres défis relatifs à la qualité de la main-d'œuvre monteraient donc en surface.

D'autre part, les mutations induites par le Covid-19 auraient certainement des répercussions sur les modes de collaboration entre entreprise et son environnement,

mais également sur la pertinence des compétences des travailleurs.

Aussi, l'essoufflement d'un modèle de croissance centré sur la demande intérieure, particulièrement les investissements publics et la concentration des échanges appellent aujourd'hui à la diversification, la transition, l'ouverture, et la productivité / compétitivité.

Ceci place l'innovation, le professionnalisme et l'adaptabilité de la main-d'œuvre au centre de tout projet et toute tentative d'élaboration d'un nouveau modèle de croissance.

Outre ces questions, la pandémie de coronavirus a mis en évidence la nécessité d'un modèle de flexisécurité adapté à la réalité des emplois au Maroc. Un élément central, pour ce faire, est la réussite d'un juste équilibre entre flexibilité du marché du travail, protection sociale, politiques actives du marché du travail et formation de la main-d'œuvre, notamment sous le prisme d'apprentissage tout au long de la vie qui permet, entre autres, la mobilité et la reconversion.

Donc, il s'agit d'un rôle central qu'auraient la qualification et la reconversion professionnelle des jeunes et des actifs. Les programmes actifs d'emploi seraient appelés alors à dépasser leurs domaines habituels tant sur le plan des instruments et cibles que sur le plan d'échelle et de portée. Outre les programmes actifs d'emploi, l'enseignement et la formation professionnels doivent s'adapter dans le but d'améliorer la qualité et d'élargir les possibilités et modalités d'accès et de livraison. Ils doivent aussi être dotés d'une certaine flexibilité, qui devrait se matérialiser par l'existence de plusieurs voies d'entrée au cadre de qualification et de sortie.

Quels sont les moyens à même de favoriser l'inclusion sociale des jeunes privés d'éducation et de formation ?

Je veux, tout d'abord, dire que le poids de cette catégorie démographique, qui est la jeunesse en général, ainsi que le besoin de libérer l'Homme, conjugué à la crainte des faits et des conséquences, associée à la compression de ces choix, ont placé la "jeunesse" et son insertion au cœur des débats les plus animés entre économistes, politiques, philosophes, et sociologues depuis

les années soixante.

Ces débats enseignent que l'expression "insertion des jeunes" couvre aussi bien des aspects économiques que non économiques, mais soulignent que les plus déterminants de ces aspects dans nos pays en développement sont : l'éducation et la formation, l'insertion professionnelle et l'accès aux services et aux espaces dédiés à la jeunesse.

Le plein exercice d'une insertion dans les autres domaines de l'inclusion sociale est très tributaire des aspects précités. De plus, les études indiquent que l'inadéquation de ces aspects peut aboutir au développement de la méfiance, du désengagement civique et peut conduire à des troubles sociaux et à la violence. Il faut également souligner que l'éducation et la formation, qui font partie de ces aspects, sont des prérequis à l'égalité des chances et donc à la réduction des obstacles faisant face à l'inclusion des jeunes d'aujourd'hui et des générations futures.

L'éducation et la formation professionnelle constituent aujourd'hui un axe central des politiques d'insertion, qu'il s'agit des pays développés ou en développement. Sous l'influence de l'expansion du capitalisme cognitif, et sur la base des recommandations des institutions nationales et internationales, elles se sont rapidement converties et développées en un instrument privilégié de lutte contre les situations d'exclusion, qui se manifeste particulièrement en termes de compression d'opportunités économique et non économiques offertes aux jeunes personnes non ou peu qualifiées.

Un premier moyen pour favoriser l'inclusion sociale des jeunes privés d'éducation et de formation consisterait naturellement donc en la provision d'éducation et de formation, notamment via la mise en place de programmes de deuxième chance.

Ces programmes peuvent être de grande utilité pour les jeunes qui ont manqué l'occasion de développer leur capital humain avant ou durant l'adolescence (Banque mondiale, 2006). Il s'agit principalement de programmes d'alphabétisation, d'apprentissage, de formation, de désintoxication, et de requalification des lauréats des établissements de l'éducation et de la

formation. Malgré le fait que ces programmes peuvent ne pas conduire à une participation effective au marché du travail et à la vie en communauté, ils contribuent, néanmoins, à la consolidation des facteurs de conversion.

D'autres moyens doivent avoir lieu au sein des systèmes éducatifs et de formation pour accroître l'adéquation de l'éducation au monde du travail, d'autres devront s'adresser aux sortants de ces systèmes afin de faciliter leur transition vers le marché du travail.

Parmi les actions potentielles, je cite l'identification, à un stade avancé, de ceux qui peuvent être privés d'éducation et/ou de formation et ceux qui peuvent devenir NEETS.

Cette dernière permettrait la mise en œuvre de mesures préventives dont le but est la prise en charge de leur cas avant leur désengagement. S'il est certes que de nombreuses dimensions entrent en jeu avant que les jeunes tombent dans de telles situations, il est prouvé que les mauvais résultats scolaires et les attitudes négatives envers la scolarité sont des plus pesants.

Il s'agit, également, du renforcement du contenu éducatif en compétences et de la préparation des jeunes au marché du travail. Notons qu'à côté d'une éducation de base de bonne qualité, les systèmes éducatifs doivent fournir des opportunités d'enseignement technique et professionnel qui confèrent des compétences demandées par le marché du travail.

On peut aussi parler de l'aide à la recherche du travail au profit des jeunes NEETS, dont l'objectif est de mieux connecter les jeunes à la recherche d'emplois avec les employeurs demandeurs de travail. Toutefois, les programmes d'aide à la recherche d'emplois ne sont efficaces que lorsque les emplois existent. Ils sont peu utiles dans un contexte de chômage de masse.

Je rappelle, enfin, que d'autres moyens sont à envisager afin de favoriser le non-économique de l'insertion sociale, notamment le rôle de l'information.

Il est essentiel de s'informer sur ces jeunes, mais aussi de les informer et les sensibiliser par rapport aux possibilités offertes d'insertion sociale.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD
CAIDAT OULED YOUSSEF & B. BATAOU
COMMUNE DE BNI ZRANTEL**

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE ANNEE 2020**

Le Président de la commune Bni Zrantel porte à la connaissance de tous les fonctionnaires de la dite commune que les examens d'aptitude professionnelle au titre année 2020 seront organisés Le : 24/10/2020 à partir de 10 h du matin suivant tableau ci dessous :

ACCES GRADE DE	CONDITIONS : LES CONCOURS SONT OUVERTS AUX	NOMBRE DE POSTE
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 ^{ème} GRADE	Adjoint administratifs 3 ^{ème} grade et adjoints techniques 3 ^{ème} grade et ayant au moins 6 ans d'ancienneté dans ce grade au :24/10/2020 .	01
ADJOINT TECHNIQUE 2 ^{ème} GRADE		01

Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès du service des affaires administratives et juridiques (service personnel) de la commune avant : 21/10/2020.

N° 7339/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :37/2020/INV

Le 13/10/2020 à 09 heures 00 minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 37/2020/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux de remplacement de huit (08) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	16 000.00 (Seize Mille dhs)	1 118 590,80 Dhs (Un Millions Cent Dix Huit Mille Cinq Cent Quatre-Vingt Dix Dirhams Vingt-Centimes)
2	Travaux de remplacement de douze (12) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25 000.00 (Vingt Cinq Mille Dhs)	1 675 279,20 Dhs (Un Millions Six Cent Soixante-Quatre Mille Deux Cent Soixante-Dix Neuf Dirhams Vingt-Centimes)
3	Travaux de remplacement de neuf (09) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	18 000.00 (Dix Huit Mille Dhs)	1 259 048,40 Dhs (Un Millions Deux Cent Cinquante Neuf Mille Quarante Huit Dirhams Quarante-Centimes)
4	Travaux de remplacement de dix (10) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	21 000.00 (Vingt et Un Mille Dhs)	1 399 812,00 Dhs (Un Millions Trois Cent Quatre-Vingt-Dix Neuf Mille Huit Cent Douze Dirhams)
5	Travaux de remplacement de douze (12) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25 000.00 (Vingt Cinq Mille Dhs)	1 679 635,20 Dhs (Un Millions Six Cent Soixante-Dix Neuf Mille Six Cent Trente-Cinq Dirhams Vingt-Centimes)
6	Travaux de remplacement de sept (07) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	14 000.00 (Quatorze Mille Dhs)	979 675,20 Dhs (Neuf Cent Soixante-Dix Neuf Mille Six Cent Soixante-Quatre Dirhams Vingt-Centimes)
7	Travaux de remplacement de onze (11) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	23 000.00 (Vingt Trois Mille Dhs)	1 539 813,60 Dhs (Un Millions Cinq Cent Trente Neuf Mille Huit Cent Treize Dirhams Soixante-Centimes)
8	Travaux de remplacement de neuf (09) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	18 000.00 (Dix Huit Mille Dhs)	1 259 942,40Dhs (Un Millions Deux Cent Cinquante Neuf Mille Neuf Cent Quarante Deux Dirhams Quarante-Centimes)
9	Travaux de remplacement de quatorze (14) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	29 000.00 (Vingt Neuf Mille Dhs)	1 959 890,40 Dhs (Un Millions Neuf Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quarante Deux Dirhams Quarante-Centimes)
10	Travaux de remplacement de sept (07) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	14 000.00 (Quatorze Mille Dhs)	979 831,20 Dhs (Neuf Cent Soixante-Dix Neuf Mille Huit Cent Trente et Un Dirhams Vingt-Centimes)
11	Travaux de remplacement de onze (11) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	23 000.00 (Vingt Trois Mille Dhs)	1 539 891,60 Dhs (Un Millions Cinq Cent Trente Neuf Mille Huit Cent Quarante-Vingt-Deux Dirhams Soixante-Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A2	4
2	A	A2	4
3	A	A2	4
4	A	A2	4
5	A	A2	4
6	A	A2	5
7	A	A2	4
8	A	A2	4
9	A	A2	4
10	A	A2	5
11	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 7340/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :38/2020/INV.

Le 14/10/2020 à 09 heures 00 minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 38/2020/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire(DH)	Estimation (TTC)
01	Travaux de construction de quatre (4) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	9 000.00 (Neuf Mille)	590 528,40Dhs (Cinq Cent Quatre-Vingt Dix Mille Cinq Cent Vingt Huit Dirhams Quarante-Centimes)
02	Travaux de construction de dix (10) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	22 000.00 (Vingt Deux Mille)	1 476 540,00 Dhs (Un Millions Quatre Cent Soixante Seize Mille Cinq Cent Quarante Dirhams)
03	Travaux de construction de quatre (4) salles préscolaires aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	9 000.00 (Neuf Mille)	588 902,40 Dhs (Cinq Cent Quarante-Vingt Huit Mille Neuf Cent Deux Dirhams Quarante-Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Le marché résultant du présent appel d'offres est réservé aux Petites et moyennes entreprises.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
01	A	A2	5
02	A	A2	4
03	A	A2	5

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 7341/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
RÉGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :39/2020/INV

Le 14/10/2020 à 14 heures 00 minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 39/2020/INV, pour :

Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
Travaux de remplacement onze (11) salles de classe en préfabriquées aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	23 000.00 (Vingt Trois mille dhs)	1 539 634,80 Dhs (Un Millions Cinq Cent Trente Neuf Mille Six Cent Trente Quatre Dirhams Quarante-Vingts Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 7342/PA

«NOVA MEDICAL»
SARL

I- Aux termes d'une décision collective des associés datée du 07/09/2020 de la société «NOVA MEDICAL» SARL, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, OULED TALEB, RUE 3, N°5, AIN CHOCK, il a décidé ce qui suit:

- 1-La dissolution anticipée de la société
 - 2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, OULED TALEB, RUE 3, N°5, AIN CHOCK.
 - 3- La nomination de MR. AMINE EL YADRI en tant que liquidateur de la société.
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/09/2020 sous le N°746321.

LE LIQUIDATEUR
N° 7346/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI-MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 23/2020/DPA/4/FIDA

Du 14/10/2020
A 10 Heures

Le Mercredi 14 Octobre-Deux Mille Vingt (14/10/2020) à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Achat de brebis suitées et de béliers de race Timahdite au profit de la femme rurale, Communes Territoriales d'Aghbala, Boutferda, Tizi N'isly et Naour de la Province de Beni Mellal. Dans le cadre du Projet de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA).

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du Service Support (Bureau des marchés) de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal, sise au Quartier Administratif, Rue de Safi, Béni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Quarante Huit Mille Cent Cinquante Dirhams (48 150,00 dh). L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : Un Million Six Cent Cinq MilleDirhams TTC (1 605 000.00 DH TTC). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni-Mellal - Soit déposer par voie électronique sur le Portail des Marchés Publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation dudit appel d'offre.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation

N° 7347/PA

Royaume Du Maroc

Ministère De l'Intérieur

Region Beni Mellal Khenifra

Province Azilal

Conseil Provincial Azilal

SRHA

AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT FONCTIONNAIRES CONSEIL PROVINCIAL D'AZILAL AU TITRE ANNEE 2020

Le Président du Conseil Provincial d'Azilal annonce qu'il sera organisé des concours d'aptitude professionnelle pour l'accès aux différents grades. Ces concours sont ouverts au profit des fonctionnaires du Conseil Provincial d'Azilal ayant **6 ans d'ancienneté au 1^{er} examen dans le grade concerné** selon le tableau ci-dessous :

Date de l'Examen	Grade concernés par l'Examen	Conditions de candidature aux examens	Nombre de Poste	Date limite candidature
11 Octobre 2020	Adjoint Technique 3 ^{ème} Grade	6 ans d'ancienneté au 10 octobre 2020	13% de l'effectif du personnel Ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade	02 Octobre 2020
	Administrateur Adjoint			
18 Octobre 2020	Adjoint Administratif 3 ^{ème} Grade	6 ans d'ancienneté au 17 octobre 2020		09 Octobre 2020
	Rédacteur 4 ^{ème} Grade			
	Technicien 2 ^{ème} Grade			
	Technicien 3 ^{ème} Grade			
	Adjoint Administratif 2 ^{ème} Grade			
	Adjoint Technique 2 ^{ème} Grade			

N° 7343/PA



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat
Direction provinciale de Sidi Bennour

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 14/SB/2020 DU 14/10/2020

Le 14/10/2020 à 10h00. Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° AOO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
14/SB/2020	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES LOTS SUIVANTS :	Pour chaque Lot :	Le : 14/10/2020 à 10H00
	LOT N° 1 : L'ECOLE CENTRALE EL HIDAYA A LA COMMUNE RURALE METRANE, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 1 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 2 : L'ECOLE CENTRALE BNI AMER A LA COMMUNE RURALE LAAMRIA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 2 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 3 : L'ECOLE CENTRALE TAMDA A LA COMMUNE RURALE TAMDA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 3 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 4 : L'ECOLE CENTRALE ENNAHDA A LA COMMUNE RURALE SANIAT BERGUIC, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 4 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 5 : L'ECOLE CENTRALE LAKHOUALDA A LA COMMUNE RURALE OULAD SBAITA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 5 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 6 : L'ECOLE CENTRALE MOUSTAKBALE A LA COMMUNE RURALE OUALIDIA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 6 : 60 000,00 DH (Soixante Mille, DHS TTC)	

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakkla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

* Pour le dossier technique les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément en cours de validité dans les domaines d'activité suivants : D14, D15 et D16 délivré par le Ministère de l'Équipement et du Transport.

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 7344/PA



Ministère de l'Éducation Nationale et de la formation professionnelle De l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat
Direction provinciale de Sidi Bennour

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS

N° 15/SB/2020 DU 14/10/2020

Le 14/10/2020 à 12h00. Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° AOO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
15/SB/2020	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES LOTS SUIVANTS :	Pour chaque Lot :	Le : 14/10/2020 à 12H00
	LOT N° 1 : L'EXTERNAT DU LYCEE COLLEGIAL HOMMANE FETOAKI A LA COMMUNE URBAINE SIDI BENNOUR, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 1 : 72 000,00 DH (Soixante-douze Mille, DHS TTC)	
	LOT N° 2 : L'INTERNAT DU LYCEE QULFIANT OMAR IBN ABDELAZIZ A LA COMMUNE URBAINE ZEMAMRA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	Lot 2 : 72 000,00 DH (Soixante-douze Mille, DHS TTC)	

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakkla, Rue Meknès. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

* Pour le dossier technique les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément en cours de validité dans les domaines d'activité suivants : D14, D15 et D16 délivré par le Ministère de l'Équipement et du Transport.

* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 7345/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
فهم صمم على بحث علمي
الرئاسة
La Présidence

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 28 IUH2C/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 12/10/2020 à partir de 11H, il sera procédé, à la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°28IUH2C/2020

ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT POUR LES 12 CLASSES AU SEIN DE L'ENSET MOHAMMEDIA RELEVANT DE L'UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA

En Lot Unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service économie de l'ENSET Mohammedia Bd Hassan II BP 159 Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma ou le site de l'ENSET Mohammedia www.enset-media.ac.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : **19 000,00 DH (Dix Neuf Mille Dirhams)**

La prestation en question est estimée à :

LOT UNIQUE : 1 263 360, 00 Dhs (Un Million Deux Cent Soixante Trois Cent Soixante Dirhams.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau du service de marché de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les prospectus et documents techniques doivent être déposés au niveau du service économique de l'ENSET Mohammedia BD Hassan II BP 159 Mohammedia, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le 09/10/2020 à 16h dernier délai.

N° 7348/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
فهم صمم على بحث علمي
الرئاسة
La Présidence

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 29 IUH2C/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/10/2020 à partir de 10H, il sera procédé, à la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°29IUH2C/2020

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (EN DEUX LOTS)

- ❖ LOT N° 01 : EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LES PLATEFORMES SMART CAMPUS
- ❖ LOT N° 02 : ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES DEPARTEMENTS ET ADMINISTRATION

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service économie de l'ENSET Mohammedia Bd Hassan II BP 159 Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma ou le site de l'ENSET Mohammedia www.enset-media.ac.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- ✓ Lot N°01: 4 000,00 DH (Quatre Mille Dirhams)
- ✓ Lot N°02: 5 000,00 DH (Cinq Mille Dirhams)

La prestation en question est estimée à :

- Lot N°01 : 236 880,00 DH Deux Cent Trente Six Huit Cent Quatre Vingt Dirhams
- Lot N°02 : 355 680,00 DH Trois Cent Cinquante Cinq Mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau du service de marché de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les prospectus et documents techniques doivent être déposés au niveau du service économique de l'ENSET Mohammedia BD Hassan II BP 159 Mohammedia, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le 13/10/2020 à 16h dernier délai.

N° 7349/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION GUELIMIM-OUED NOUN
PROVINCE DE GUELIMIM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES BUDGETS ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
n° 10/PRDTS/2020

Le 14/10/2020 à 11h00 min il sera procédé, dans la salle n° 2 au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour les travaux de construction de corps de chaussée de la RP 1306, Lot n°1 : du PK 18+100 au PK 26+700 sur 8,6 Kms dans la province de Guelmim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Budgets et Marchés de cette Province, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante Deux Mille Dirhams (52.000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Neuf Cent Soixante Douze Dirhams (3.495.972,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province ;
- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 02/10/2020 à 11h00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification pour les entreprises installées au Maroc ;
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications exigées sont les suivants :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B-3 et B-5	3

N° 7351/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation nationale,
de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والتعليم العالي والبحث العلمي
فهم صمم على بحث علمي
الرئاسة
La Présidence

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 31 IUH2C/2020
SEANCE PUBLIQUE

Le 14/10/2020 à partir de 10 :30, il sera procédé, à la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N°31IUH2C/2020

ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE AU PROFIT DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (EN QUATRE LOTS)

- LOT N° 01 : EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LA PLATEFORME DE FORMATION A DISTANCE EN ELECTRONIQUE**
- LOT N° 02 : EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LA PLATEFORME DE FORMATION A DISTANCE EN RESEAUX INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION**
- LOT N° 03 : EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LA PLATEFORME DE FORMATION A DISTANCE EN ROBOTIQUE INDUSTRIELLE**
- LOT N° 04 : EQUIPEMENT SCIENTIFIQUE POUR LA PLATEFORME DE FORMATION A DISTANCE EN GENIE ELECTRIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service économie de l'ENSET Mohammedia Bd Hassan II BP 159 Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma ou le site de l'ENSET Mohammedia www.enset-media.ac.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- ✓ Lot N°01 : 1 700,00 DH (Mille Sept Cents Dirhams)
- ✓ Lot N°02 : 4 800,00 DH (Quatre Mille Huit Cents Dirhams)
- ✓ Lot N°03 : 9 800,00 DH (Neuf Mille Huit Cents Dirhams)
- ✓ Lot N°04 : 5 200,00 DH (Cinq Mille Deux Cents Dirhams)

La prestation en question est estimée à :

- Lot N°01 : 111 000,00 DH (Cent Onze Mille Dirhams)
- Lot N°02 : 316 788,00 DH (Trois Cent Seize Mille Sept Cent Quatre Vingt Huit Dirhams)
- Lot N°03 : 649 800,00 DH (Six Cent Quarante Neuf Mille Huit Cents Dirhams)
- Lot N°04 : 348 684,00 DH (Trois Cent Quarante Huit Mille Six Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau du service de marché de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, 19 Rue Tarik Bnou Ziyad BP 9167 Mers sultan Casablanca.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation
- Les prospectus et documents techniques doivent être déposés au niveau du service économique de l'ENSET Mohammedia BD Hassan II BP 159 Mohammedia, contre délivrance d'un accusé de réception, au plus tard le 13/10/2020 à 16h dernier délai.

N° 7350/PA

MMA MOTO HALL – SARL
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/08/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les Suivantes :

Dénomination : MMA MOTO HALL - S.A.R.L
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée
Objet :

- L'achat, la vente, le négoce l'importation de cycles et motocycles neuf et d'occasion ;
- La vente d'accessoires de cycles et motocycles, d'équipements de cycles et motocycles, de pièces détachées de cycles et motocycles, tant neuve que d'occasion ;
- La vente, la réparation, la location de scooters, vélos, motos, quads, et jet-ski;

Siege Social : Sidi Othmane Bloc 49 N°67 Casablanca.
DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune :

- 900 Parts attribuées à ... Mr. ANDALOUS OUAR-TASSI NABIL.
- 100 Parts attribuées à ... Mme. SKANDER HANANE.

GERANCE ET SIGNATURE : M. ANDALOUS OUARTASSI NABIL, gérant pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 17/09/2020 Sous le N° 746393. RC N° 472429.
N° 7355/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NOUACEUR
COMMUNE DAR BOUAZZA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 14/2020

(Séance publique)
Le Jeudi 15 Octobre 2020 à 11heures il sera procédé au siège de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis afférent à l'appel d'offres sur offre de prix ouvert relatif à : Assurances incendie et responsabilité civile et assurance des membre du conseil.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la Commune Dar Bouazza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.200,00 DHS (DEUX MILLE DEUX CENTS DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est de : 109.739,73 DHS (CENT NEUF MILLE SEPT CENT TRENTE-NEUF DIRHAMS ET SOIXANTE-TREIZE CENTIMES)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer, par cour-

rier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.
N° 7356/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
17/2020/INDH

Le 15 Octobre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'alimentation en eau potable du douar Ait Laaydi (Ain Skhoun, Sehb Lmakla) relevant de la commune Sebti Ait Rahou - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quatorze mille dirhams (14.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Neuf cent vingt cinq mille deux dirhams TTC (925.002,00 Dhs TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récé-

pissé leurs plis au Service des Marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 7357/PA

ADALIA INSTITUTE OF ENTREPRENEURSHIP PRIVATE شركة
شركة معهد أداليا لريادة الأعمال الخاص

تأسيس شركة

أولاً : يعقد عهـد عـرفي بالدار البيضاء، بتاريخ فاتح مارس 2020 تم تأسيس شركة ADALIA INSTITUTE OF ENTREPRENEURSHIP PRIVATE (شركة معهد أداليا لريادة الأعمال الخاص) شركة ذات المسؤولية المحدودة، مقرها الاجتماعي بالدار البيضاء، رقم 75، شارع أنفا، زاوية كلو دويروفتس، الطابق التاسع، شقة رقم 108، ورأسماليها 100.000 درهم مقسم 100.000 حصة من فئة درهم واحد (1) على الشكل التالي :

شركة أكروفي كورب " AGROPHIA CORP "	20.000 حصة
السيد كريكوري وليام جورج جينسو	80.000 حصة
بما مجموعه :	100.000 حصة

ثانياً : غلية الشركة هي : تطوير مناهج التعليم العالي رفيع المستوى للدكتوراه التطبيقية.

ثالثاً : الشركة مسيرة من طرف : السيد كريكوري وليام جورج جينسو ، المزداد بتاريخ 18 أكتوبر 1971 والقاطن بالدار البيضاء ، عين النياب ، زقة رقم 3، تجزئة بوتو رومانو والحامل للجنسية الفرنسية و جواز سفره تحت عدد 12AC04818 ، بصفتها مسيراً قانونياً وحيداً للشركة.

رابعاً : ولقد تم الإيداع القانوني لدى المحكمة التجارية بالدار البيضاء 13 يوليوز 2020 ومسجلة بالسجل التجاري بالدار البيضاء تحت عدد 465447.

بمطابقة بيان ومقتطف
N° 7352/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A. S. E. F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhama

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
أكاديمية مراكش السفي
التدويرية الإقليمية لخمس حسان

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 17/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 13/10/2020, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFPES de Rhama relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 17/RH/2020/INV relatif a :

Désignation des lots	Montant de l'estimation DES travaux TTC	Montant cautionnement provisoire TTC
TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATORZE (14) SALLES DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET UNE (01) ADMINISTRATION EN DUR, A LA PLACE DES SALLES ET UNE ADMINISTRATION EN PREFABRIQUES A L'ECOLE PRIMAIRE MOUSSA BNOU NOSAYR ET L'ECOLE PRIMAIRE AHMED BALAFRU A LA COMMUNE TERRITORIALE BENGUERIR RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	3 172 938,00 Trois million cent soixante-douze mille neuf cent trente-huit dirhams	60 000,00 Soixante mille dirhams

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 3.
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
N° 7353/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Et de la Formation Professionnelle l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
A. S. E. F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhama

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني والتعليم العالي والبحث العلمي
أكاديمية مراكش السفي
مديرية خمس حسان

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DES PRIX N° AOO 18/RH/2020/INV
(Séance publique)

Le 13/10/2020, à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de MENFP de Rhama relevant de l'AREF MS, « Salle des réunions » à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° AOO 18/RH/2020/INV relatif a :

Désignation des lots	Montant de l'estimation DES travaux TTC	Montant cautionnement provisoire TTC
* « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE OUM ALI ET MGHINIA A LA COMMUNE TERRITORIALE RAS AL AIN RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA	400 000,00 DHS (Quatre cent mille dirhams).	10 000,00Dh (Dix mille dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale du M.E.N.F.P de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation. En plus de :

- * Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant : Secteur A, Qualification A.2, Classe 4.
- * Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics
N° 7354/PA

«BEVERLY PROD»
Constitution

Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 20/02/2020, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « BEVERLY PROD » SARL AU OBJET SOCIAL : Communication publicitaire et audio-visuelle.
SIEGE SOCIAL:BOULVARD MOHAMMED VI, RESIDENCE LES ORCHIDES III
BUREAU D9- MOHAMMEDIYA.
CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts
Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.
DUREE SOCIALE : 99 ans.
GERANCE : La société sera gérée par M. Mohamed HAJAB, de nationalité marocaine, né le 16/11/1986a CASABLANCA, titulaire de la C.I.N N° T216539et demeurant 4668 CITE EL HOURIA 2 - MOHAMMEDIYA, pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'èreinstance de Mohammedia le14/09/2020 sous N°: 1039, R.C.N° :26027.
N° 7358/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
SIDRYTECH «S.A.R.L.AU»
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 26/08/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: SIDRYTECH «S.A.R.L.AU»
OBJET : NEGOCIANT, IMPORT EXPORT
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.
CAPITAL SOCIAL : 50.000,00 DHS, divisé en 500 parts de 100 DHS chacune:
- Mr YOUSSEF SIDRY... 500,00 Parts
Soit un total de 500,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr YOUSSEF SIDRY.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.
RC N°42017.
Pour extrait et mention
N° 7359/PA

ROYAUME DU MAROC
FONDATION DE LA MOSQUEE
HASSAN II DE CASABLANCA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT PUBLIC
N°18/2020/DT

Le Mardi 13 Octobre 2020 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant l'entretien de la menuiserie en aluminium au Complexe

de la Mosquée Hassan II. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH).
Le montant de l'estimation des prestations est de Cinq Cent Mille Cinq Cent Quatre Vingt (500.580,00) Dirhams.
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des lieux le Mercredi 30 Septembre 2020 à 10 heures.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
Direction des Systèmes d'Information et de la Communication
APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/2020-DSIC
Le Mercredi 14 Octobre 2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de

N° 7360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
Direction des Systèmes d'Information et de la Communication
APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 11/2020-DSIC
Le Mercredi 14 Octobre 2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL
COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'EQUIPEMENT
SERVICE MARCHES

Objet : Avis d'annulation d'appel d'offre n° 19/2020

Le président de la Commune de Dcheira El Jihadia annonce que l'Appel d'offre n° 19/2020 relatif à la FOURNITURE ET TRAVAUX D'ENTRETIEN HYDRAULIQUE DES POINTS D'EAU COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL, publié au journal Libération le 12-13 septembre 2020 sous le numéro 9114, est annulé.

N° 7363/PA

L'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne-Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :
MAINTENANCE DU SYSTEME DE GESTION INTEGRE DES ACHATS « SGIA »
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent vingt-six mille quatre cent dirhams Toutes Taxes Comprises (326 400,00 DH TTC);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau sis à l'adresse suivant : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, sis à l'adresse suivant : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat-Agdal;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 7361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL IFRANE
SERVICE DES MARCHES
AVIS DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°39/2020/BP

Le 15/10/2020 à 11 h 00mn, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial d'Ifrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DU CENTRE SIDI ADDI: RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE SIDI ADDI A LA COMMUNE DE SIDI EL MEKHHFI « PROVINCE D'IFRANE ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : (www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Mille dhs (30 000,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un Million Cinq Cent Soixante Mille dirhams (1 560 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la DAFP du Conseil Provincial d'Ifrane
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électroniques. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés du Conseil Provincial d'Ifrane avant le 14/10/2020 à 11 h 00mn (heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les concurrents doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original de l'attestation d'Agrement MT« BT » accordée par l'ONEE - Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation. »

N° 7362/PA

Constitution
SERVICE ZAKI URBAIN
SARL AU

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : Société SERVICE ZAKI URBAIN S.A.R.L A.U
Objet :
• SECURITE ;

• NETTOYAGE, JARDINAGE ET GARDIENNAGE ;
• TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR COMPTE D'AUTRUI.
Durée : 99 ans
Siège social : N°04 RUE LIMOUNA LOTIS ABDEJABBAR QU COURS SAFI;
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :
Mr. BELACHGAR ZAKARIYA 1000 PARTS
La gérance est accordée à Mr. BELACHGAR ZAKARIYA.

Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 10707 du 16 septembre 2020.

N° 73665/PA

TABACCO DAR FILALI
HOLDING SARL
Au capital de 100 000 Dhs
Siège social : 14,
Rue Tahar Sebti
Casablanca
RC: 440417 – IF: 37624970
Cession des parts

Au terme d'un procès verbal, établi à Casablanca en date du 10 Juillet 2020, Les associés décident en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :

- Approbation de la cession de parts intervenues entre Mr. Karim EL JARI cédant et Mr. Fouad EL JARI cessionnaire.

- Modification corrélative des statuts,

- Pouvoirs à donner, Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15 Juillet 2020 sous le N° 746582.

Pour avis, le gérant
N° 7366/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE D'AGADIR

AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'Issalat Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au **Jedi 24 Septembre 2020 à 16 heures** dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan 1^{er}, les offres relatives à :

Consultation Ouverte N°73/DRA/2020/PR578571

«Acquisition de pièces de rechange pour normalisation des sites solaires relevant de la DRA »
En mode de Jugement par article

Le cautionnement provisoire est fixé à : **10 000,00 (Dix mille dirhams)**

Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan 1^{er} Agadir.

Tél : **05 28 23 00 90 / Fax : 05 28 22 14 14.**

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique.

Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique.

N° 7364/PA

" MOTIV IMMO" SARL A.U
 Aux termes d'un procès verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/09/2020, il a été décidé ce qui suit :
 I- La démission de la gérante unique Mme HOUDA AHMADI épouse SEBBAR et la nomination de Mr ABDEL-FETTAH LAHOUAOUI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
 III-La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr ABDEL-FETTAH LAHOUAOUI.
 VI-Etablissement des statuts refondus.
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 746278 en date du 17/09/2020.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 N° 7367/PA

" GENERAL GFDM" SARL A.U
 Aux termes d'un procès verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03/09/2020, il a été décidé ce qui suit :
 I- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr SEBBAR MUSTAPHA, en tant que cédant de MILLE (1000) parts sociales, lui appartenant dans ladite société.
 Et Mr KHALID ROUANE, en tant que cessionnaire desdites parts. Par conséquent l'article 7 des statuts est modifié.
 II-La démission du gérant unique Mr SEBBAR MUSTAPHA et la nomination de Mr KHALID ROUANE en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
 III-La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr KHALID ROUANE.
 VI-Etablissement des statuts refondus.

Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 746280 en date du 17/09/2020.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 N° 7368/PA
 " MARLUX IMMO" SARL A.U
 Aux termes d'un procès verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/09/2020, il a été décidé ce qui suit :
 I- La démission de la gérante unique Mme HOUDA AHMADI épouse SEBBAR et la nomination de Mr ABDEL-FETTAH LAHOUAOUI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
 III-La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr ABDEL-FETTAH LAHOUAOUI.
 VI-Etablissement des statuts refondus.
 Le dépôt légal est effectué

au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 746279 en date du 17/09/2020.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 N° 7369/PA
 " GREY ENTREPRISE" SARL A.U
 Aux termes d'un procès verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/09/2020, il a été décidé ce qui suit :
 I- La Ratification de la Cession des Parts intervenue entre Mr ROUANE RACHID, en tant que cédant de DIX MILLE (10.000) parts sociales, lui appartenant dans ladite société.
 Et Mr MOHAMMED ZAGHRATI, en tant que cessionnaire desdites parts. Par conséquent les articles 6&7 des statuts sont modifiés.
 II-La démission du gérant unique Mr ROUANE RACHID et la nomination de Mr MOHAMMED ZA-

GHRATI en qualité de gérant unique pour une durée illimitée.
 III-La société sera valablement engagée par la seule signature du gérant unique Mr MOHAMMED ZAGHRATI.
 VI-Etablissement des statuts refondus.
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 746281 en date du 17/09/2020.
 POUR EXTRAIT ET MENTION
 N° 7370/PA
 « SOGEFCO »
 7 AV LALLA MERYEM KISSARIAT MERNISSI FES,
 CONSTITUTION SOCIETE
 « TAHRAZERHOUNE » *S.A.R.L
 Au terme d'un acte sous-seing privé en date à Fès le 12 août 2020, il a été établi les statuts d'une Société à responsabilité limitée dont

les caractéristiques sont les suivantes :
 • DENOMINATION : « TAHRAZERHOUNE » S.A.R.L
 • OBJET : - L'EXPLOITATION D'UNE STATION DE SERVICE.
 • SIEGE SOCIAL : 2 RUE ABBAS BENNANI BOU-RAMANA Fès.
 • DUREE DE LA SOCIETE : 99 années à compter de la date de création.
 • CAPITAL SOCIAL : Le capital est fixé à 100.000,00 DHS (CENT MILLE DIRHAMS) divisé en mille parts (1000) de cent (100,00) dirhams
 ZAHRI MOHAMED : 50.000,00 DH
 ZAHRI ZIZ : 50.000,00 DH
 • La gérance est attribuée à Monsieur ZAHRI MOHAMED.
 Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Fès le 17 septembre 2020 sous N° 2204/2020 R.C N° 63801.
 N° 7371/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
 07.40 : Amouddou
 08.30 : Al ghazou Annaïm
 09.00 : Majalat Al Bahr
 09.30 : Moudawala
 10.20 : Al Hourra -R
 11.10 : Lmodir laam
 11.30 : Nadi al Marah - R
 12.30 : Wala Alik - R
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Al Wassit
 14.20 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
 15.00 : Taghrida -R
 17.00 : Dounya Douara -R
 18.00 : Moufatic Hammadi - R
 19.00 : JT en français
 19.20 : Wala Alik - R
 19.50 : Allal et Camelia -R
 20.00 : Une heure en enfer -R
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Nojoun Al Aoula
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Attyaba
 01.50 : Al ghazou Annaïm - R
 02.20 : Majala Al Bahr - R
 03.00 : Amouddou - R
 04.00 : Moudaouala -R
 05.00 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
 05.30 : Wala Alik - R
 05.30 : Aaz Lmdina - R
 06.00 : Al Hourra - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QORAN
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE : KHAAS BI AL IBDAE ANNISSAI FI ATTAQAFAT ATTALA
 08:25:00 : MAGAZINE : SIHATOUK BAYNA YADAYK
 08:55:00 : MINI-SERIE : JINI GOUD
 09:45:00 : SERIE : KENZA FDDOUWAR
 10:15:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 11:00:00 : SERIE : ROMMANA WA BARTAL : RAS AW LA KASDA
 11:50:00 : MAGAZINE : AUTOMOTO
 12:00:00 : SERIE : OUCHEN
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO

12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:30:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA : MAJMOU3AT FETTAH NKADI
 14:00:00 : MAGAZINE : KAN YA MAKAN
 14:15:00 : MAGAZINE : LIL MAT-BAKHI NOUJOURM
 14:45:00 : JOURNAL AMAZIGH
 14:55:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 16:10:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:40:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 18:05:00 : MAGAZINE : NIDAE
 18:25:00 : FEUILLETON : CHABAB PEKIN
 19:15:00 : MAGAZINE : SAYIDAT SHOPPING
 20:05:00 : MAGAZINE : KTAB QRITOU BQA FDAREK

20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:40:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA : DAODIA / ALI AL MADIDI / LAMIA ZAIDI
 23:20:00 : TELEFILM : ATTARIQ ASSAHIH
 00:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW : AYMAN SARHANI
 02:05:00 : FEUILLETON : AL IRTE
 03:00:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
 03:55:00 : FEUILLETON : FAWQ SHAB
 04:40:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI : KHADIJA KARMAD DAR ATTAKAFFOUL AIT MELLOUL

D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh)
 07.40 : Amouddou
 08.40 : Woujough
 09.10 : Mjala Al Bahr
 09.40 : Moudawala
 10.40 : Al Hourra
 11.30 : Nadi Al Marah - R
 12.30 : Wala Alik - R
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Dar Lghezlane 2
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
 14.40 : Noujoum Al Aoula - R
 16.40 : Moufatic Hamadi - R
 17.40 : Lmodir laam - R
 18.00 : Canal Atlas
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Al Aalam Ryadi
 20.00 : Kadiat Al Omr - R
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : 45 min
 22.50 : Une heure en enfer
 23.50 : Dernier bulletin d'information
 00.10 : Dounya Douara - R
 01.10 : Moufatic Hamadi - R
 02.10 : Amouddou - R
 03.10 : Woujough - R
 03.40 : Majala Al Bahr - R
 04.10 : Fin Ghadi bya - R
 04.40 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 05.10 : Canal Atlas - R
 06.10 : Al Hourra - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC LAUREATS MAWAHIB TAJWID AL QORAN
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : DOCUMENTAIRE : CHARAYNE AL ARD : ERRACHIDIA
 07:20:00 : MAGAZINE : SAFAHAT MANSIYA : YOUSSEF BNOU TACHFINE
 08:30:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA : MAJMOU3AT FETTAH NKADI
 09:00:00 : MAGAZINE : AL MOUSTAQBAL AL ANE
 09:30:00 : MAGAZINE : EURO-MAXX
 09:55:00 : SERIE : KENZA FDDOUWAR
 10:25:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 11:05:00 : SERIE : ROMMANA WA

BARTAL : AL HAKMA FI AL QASMA
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:30:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:50:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD
 14:00:00 : MINI-SERIE : KORSAS
 14:55:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 15:05:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 16:25:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:55:00 : FEUILLETON : TAMAN AL HOUB
 18:25:00 : MAGAZINE : AUTOMOTO
 18:35:00 : TELEFILM : MRAHBA
 20:05:00 : MAGAZINE : KTAB

QRITOU BQA FDAREK
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
 21:40:00 : JEU : NKTACHFOU BLADNA
 23:20:00 : CINESTARS : AFRAH SAGHIRA
 00:45:00 : TELEFILM : SAMAK AL QIRCH - LES REQUINS
 02:10:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA : DAODIA / ALI AL MADIDI / LAMIA ZAIDI
 03:45:00 : MAGAZINE : JAITANT DE CHOSAS A VOUS DIRE
 04:45:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA : MAJMOU3AT FETTAH NKADI

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Duplantis, le surdoué qui plane au-dessus de la perche mondiale

Portrait



Gamin surdoué du saut à la perche, Armand Duplantis a réussi à seulement 20 ans l'impensable en devenant jeudi à Rome la nouvelle référence absolue du saut à la perche et en spoliant le mythique Sergei Bubka de son dernier record.

Après Renaud Lavillenie dont il a battu le record du monde (6,16 m) en février 2020 en le portant à 6,17, puis 6,18 m, Duplantis a donné un coup de vieux à une autre légende de son sport.

En franchissant 6,15 m lors du meeting de Rome, celui que tout le monde surnomme "Mondo" a signé la meilleure performance de tous les temps en plein air et a dépassé le roi Bubka.

Le phénomène est un paradoxe, avec son prénom surnommé "Armand" et son patronyme "Duplantis" qui trahit les origines cajun de cette famille établie en Louisiane.

Il fait preuve d'une maturité incroyable (il aura 21 ans en novembre prochain) et a grandi aux Etats-Unis, même s'il porte en compétition les couleurs de la Suède, le pays de sa mère.

Mèche rebelle, gueule d'ange, anneau doré à l'oreille, Duplantis sem-

ble tout droit sorti d'un "teenage movie" qui pourrait s'intituler "Born to fly" (Né pour voler), du titre du documentaire qui lui a déjà été consacré.

C'est certain, "Mondo" est né pour la perche le 10 novembre 1999 à Lafayette (Louisiane). Son père, Greg, son coach depuis toujours, possède un record plus qu'honorable à 5,80 m. Sa mère, Helena, ex-heptathlète, s'occupe de sa préparation physique.

Dans le jardin familial, on retrouve un sautoir depuis qu'il a quatre ans, où il joue avec son grand frère Andreas, ex-perchiste qui a représenté la Suède aux Mondiaux juniors 2009, et sa petite soeur Johanna.

Une installation insolite pour le voisinage que l'on retrouve aussi chez un autre acharné de ce sport de volige... le Français Renaud Lavillenie, son idole devenu ami, chez qui il se rend de temps en temps à Clermont-Ferrand pour partager des séances.

A partir de ses sept ans, Duplantis efface presque tous les records du monde officiels de chaque catégorie d'âge. Alors gringalet mais doté d'une vitesse redoutable, il n'est que lycéen lorsqu'il claque un saut à 5,90 m à seulement 17 ans lors des Texas Relays en avril 2017 à Austin.

"Mondo" se révèle définitivement au monde de l'athlétisme lors d'un concours déjanté à Berlin en août 2018, où il devient champion d'Europe à seulement 18 ans en franchissant 6,05 m!

Est-il alors un ado parmi les adultes? "Hors de la piste je me sens jeune, expliquait-il à l'AFP en juillet 2019. Je sors avec des gens de mon âge, pour des activités des gens de

mon âge. Mais sur la piste je me sens très expérimenté. Je sais ce que je fais, je le fais depuis des années. Mon âge n'a pas d'importance et n'en a pour personne, surtout pas pour mes concurrents."

Auréolé de ce succès, il sort de l'université de Louisiane et du système universitaire, où a également brillé son frère Antoine - passé par la franchise de baseball des New York Mets - et devient professionnel dans la foulée.

"Avant j'avais plus d'excuses, j'étais jeune, au lycée ou à la fac. Maintenant je suis pro, c'est fini les excuses. Je suis l'un des mecs qui comptent. J'ai rêvé d'en être là, je suis heureux d'en avoir l'opportunité si tôt."

"Maintenant je suis dans la place", martelait-il et répétait-il à l'AFP.

Champion d'Europe 2018, vice-champion du monde à Doha en octobre 2019 et désormais "recordman du monde", à la fois en salle et en plein air, il ne manque plus à son palmarès que l'or olympique.

C'est prévu pour l'été prochain à Tokyo, si la pandémie permet le déroulement normal des JO, repoussé d'un an de 2020 à 2021. C'est bien la seule chose qui puisse perturber le vol de l'imperturbable "Mondo".



En franchissant 6,15 m lors du meeting de Rome, Armand Duplantis a signé la meilleure performance de tous les temps en plein air et a dépassé le roi Bubka

Sport

Rude épreuve doukkalie pour le Raja et le Wydad

Une manche sous le signe de "sauve-qui-peut" pour les mal barrés



La mise à jour du calendrier de la Botola Pro D1 se poursuivra ce week-end avec la programmation de quatre matches en retard comptant pour la 24^{ème} manche, à savoir OCK-RSB, RBM-IRT, RCAZ-WAC et Raja-DHJ. Le bal sera ouvert, samedi au complexe OCP à Khouribga à 19h15, par la confrontation entre l'OCK et la RSB, deux formations aux aspirations opposées. L'Olympique de Khouribga, en mauvaise posture, n'a d'autre alternative que la victoire s'il veut conserver ses chances de maintien, surtout que derrière, il y a une équipe tangeroise qui a entamé l'opération sauvetage depuis son retour à la compétition.

L'OCK, qui compte pas moins de 11 défaites dont la toute dernière a été concédée

à domicile devant ce même IRT, se trouve sommé de secouer le cocotier sous la conduite de son nouveau coach Aziz Kerkach, en dépit de l'âpreté de la tâche face à une RSB qui garde ses chances intactes dans la course au titre. Un objectif qui se concrétise par quelques victoires à l'extérieur, n'en déplaît à l'OCK.

Cette mise à jour offre trois rencontres dominicales dont la première sera un sommet du bas du tableau ayant pour protagonistes le RBM, lanterne rouge, et l'IRT avant-dernier. Ce match qui aura pour cadre le stade municipal de Oued Zem est à placer sous le signe de l'équilibre même si la balance pourrait pencher en faveur des Tangerois qui ont certainement un coup à jouer. Ils se produiront en connaissant le résultat du match de la veille entre l'OCK et la RSB,

d'autant plus qu'ils auront à cœur de rééditer les deux précédentes performances réalisées en déplacement face au Raja et à l'OCK. Défendre en bloc et procéder par des contres leur avait réussi, alors qu'ils avaient peiné lorsqu'ils ont voulu faire le jeu à domicile face à la RSB et à l'ASFAR pour se contenter d'issues de parité.

En se tapant une sacrée trotte jusqu'à Oued Zem pour défier le RBM, équipe joueuse mais malchanceuse, les protégés de Pedro Ben Ali seraient en mesure de regagner le bercail avec les trois points de la victoire, ce qui devrait sans aucun doute compliquer les choses en bas du tableau.

Et parmi les clubs non encore tirés d'affaire, il y a la Renaissance de Zemamra, 13^{ème} avec 25 points et qui aura à croiser le fer avec un Wydad qui abordera cette partie alors qu'il reste sur une victoire au détriment du Raja de Béni Mellal.

Match compliqué donc pour la RCAZ devant des Rouges qui, certes, sont bien loin de leur meilleur niveau, mais qui savent se montrer efficaces, chose qu'ils ont montré d'ailleurs lors de leur dernière sortie devant le RBM. En tout cas, l'équipe de Zemamra est tenue de jouer à fond ses chances en vue de fuir la zone de turbulences, tandis que le Wydad de Gamondi devra conserver son élan et pourquoi pas coiffer au poteau dès

cet acte le Raja qui sera à la rude épreuve doukkalie.

Et c'est le choc de cette 24^{ème} journée qui s'annonce indécis. La mission des Verts, qui pourraient récupérer deux cadres de l'équipe, à savoir Hafidi et Boutayeb, ne sera pas une simple sinécure, mais ils n'auront d'autre choix que la victoire pour rester aux commandes et garder le moral au beau fixe à quelques jours du derby et à moins d'un mois de la demi-finale de la Ligue des champions contre les Egyptiens du Zamalek.

Mohamed Bouarab

Programme

Samedi 19 septembre

24^{ème} journée

Olympique de Khouribga - Renaissance de Berkane (Complexe OCP - Khouribga/19h15)

Dimanche 20 septembre

24^{ème} journée

Raja de Béni Mellal - Ittihad de Tanger (Stade Municipal - Oued Zem/17h00)

Renaissance de Zemamra - Wydad de Casablanca (Stade Ahmed Choukri - Zemamra/19h15)

Raja de Casablanca - Difaâ d'El Jadida (Complexe Mohammed V - Casablanca/21h30)

L'EN conserve sa 43^{ème} place au classement FIFA

Le Onze national a conservé sa 43^{ème} place au classement mondial, publié jeudi par la FIFA. Au niveau africain, l'EN occupe la cinquième place avec 1.456 points, derrière le Sénégal (20^{ème} mondial), la Tunisie (26^{ème}), la Nigeria (29^{ème}) et l'Algérie (35^{ème}).

Les prochaines dates Fifa en octobre constitueront ainsi une occasion pour les sélections africaines de renouer avec la compétition sur le plan continental, suspendue depuis le mois de mars en raison de la pandémie de Covid-19.

L'équipe nationale affrontera le Sénégal en amical le 9 octobre, avant de croiser le fer le 13 du même mois avec la RD Congo.

Le prochain classement Fifa sera publié le 22 octobre 2020.

JO de Tokyo : Les taekwondoïstes marocains reprennent la préparation avec une ambition renouvelée

Après quatre mois de suspension en raison de la pandémie du Covid-19, les taekwondoïstes marocains ont entamé les préparatifs pour les Jeux olympiques de Tokyo prévus l'été prochain, en effectuant le premier stage d'entraînement à Ifrane, avec une ambition renouvelée.

Ces sportifs ambitionnent de décrocher une médaille olympique à l'instar d'autres disciplines telles que l'athlétisme et la boxe, après avoir pris part aux JO de Sydney 2000, Athènes 2004, Pékin 2008, Londres 2012 et Rio de Janeiro 2016.

Et si le taekwondo national a réussi à s'imposer parmi de nombreux pays pionniers, grâce aux résultats obtenus par les jeunes Marocains dans diverses compétitions internationales et continentales, il est devenu naturel que les prochains JO constituent un objectif pour redorer le blason de la discipline après les déconforts des éditions précédentes.

Pour atteindre cet objectif, la Direction technique nationale mise sur le trio Omaïma Bouchti (-49 kg), Nada Laâraj (-57 kg), et Achraf Mahboubi (-80 kg), qui ont acquis une vaste expérience et obtenu des résultats encourageants dans de nombreux tournois in-

ternationaux. La pandémie de coronavirus dans diverses régions du monde a provoqué le report ou l'annulation de nombreux événements sportifs notamment les tournois qualificatifs pour les JO de Tokyo, sauf pour le taekwondo dont les éliminatoires ont eu lieu à Rabat et ont connu la qualification de trois

marocains dans cette discipline, a indiqué dans ce sens l'entraîneur de la sélection nationale, le Français David Sicot.

Cela est positif pour l'équipe marocaine, car plusieurs équipes de différents continents, notamment en Europe et en Asie, n'ont pas encore pu disputer les éliminatoires et ne savent toujours pas quand ces compétitions seront disputées, a souligné M. Sicot dans une déclaration à la MAP, à la suite d'une séance d'entraînement à l'Université Al Akhawayn d'Ifrane.

La validation du billet de qualification aux JO a permis à la Fédération Royale marocaine de taekwondo et à la Direction technique nationale de préparer un programme d'entraînement préparatoire à Ifrane suite à l'annulation des stages d'entraînement en France, en Norvège et en Angleterre, qui étaient prévus jusqu'au 15 avril et celui programmé au Japon, a rappelé M. Sicot.

L'entraîneur national a expliqué que bien que les taekwondoïstes marocains aient dû s'entraîner longtemps à domicile durant la période de confinement, ces exercices demeurent insuffisants pour des athlètes de haut niveau. "Toutefois, les trois qualifiés sont dans la fleur de l'âge et peuvent remédier à ce problème", a rassuré M. Sicot.

La compétition à Tokyo sera rude pour les Marocains, compte tenu des circonstances qu'ils ont traversées, a affirmé le coach, soulignant la nécessité de mettre en place un programme préparatoire intensif qui comprend de nombreux stages et des participations à des tournois internationaux pour croiser le fer avec les taekwondoïstes internationaux.

Il a, par ailleurs, fait savoir que le stage effectué par les éléments nationaux à Ifrane est soumis à un contrôle strict pour éviter tout problème de santé parmi les taekwondoïstes, notant que tous les membres de l'équipe nationale notamment les joueurs, les entraîneurs et les cadres administratifs sont tenus d'effectuer des tests de dépistage de Covid-19 afin que le stage puisse se dérouler dans des conditions sûres.

De son côté, le président de la Fédération Royale marocaine de taekwondo, Driss Hilali, a in-

diqué que l'équipe marocaine a entamé très tôt des stages préparatoires à Ifrane sous la tutelle du Comité national olympique marocain et du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, et ce dans l'objectif d'assurer une bonne préparation après le report des JO de Tokyo.

"La qualification pour les JO de Tokyo n'a pas été chose aisée, bien que les éliminatoires aient eu lieu au Maroc", a estimé M. Hilali, considérant qu'il n'est plus possible de parler d'équipes faibles et fortes, car toutes les équipes se préparent avec le même rythme.

Le président de l'instance fédérale s'est dit satisfait des résultats obtenus par les athlètes marocains dans les qualifications africaines après que trois taekwondoïstes ont pu décrocher le précieux sésame pour les JO ainsi que trois autres dans la catégorie de para-taekwondo.

Après avoir validé leurs billets pour Tokyo, l'objectif des représentants du Royaume en taekwondo, à travers ces stages de préparation, est de rivaliser avec les grandes équipes à la conquête de médailles et surfer sur les succès réalisés dans les différents tournois continentaux et internationaux.

Par Taoufik Saoulaji
(MAP)

La Juve en quête d'un 10^{ème} titre de suite

L'Inter veut changer le programme



Indétrônable depuis 2012, la Juventus part en quête d'un dixième titre consécutif de championne d'Italie lors de la saison 2020-21 qui débute samedi, mais l'Inter Milan et son entraîneur revanchard Antonio Conte ont bien envie de gâcher la fête annoncée.

L'Italie, pays parmi les plus touchés en Europe par le coronavirus, repart avec des stades toujours fermés. Mais les clubs, éreintés financièrement, comme les joueurs, orphelins de l'ambiance des "vrais" matches, espèrent revoir des tifosi dans des gradins à partir de courant octobre. Sans certitude.

Depuis juin, l'ambiance a changé dans les stades mais sur les terrains, en revanche, tout a continué comme avant en Serie A avec la Juventus de nouveau sacrée en juillet, pour la neuvième fois de suite.

La Juve n'a pourtant pas eu la maîtrise habituelle - jeu terne trop souvent, défense friable - et a laissé un vrai espace à la concurrence. Mais ni la Lazio, ni l'Inter n'ont su en profiter.

Ce titre, le seul de la saison turinoise, n'aura pas suffi pour sauver Maurizio Sarri, remercié au bout d'une seule saison, au lendemain de l'élimination sans gloire en 8e de finale de Ligue des champions

par Lyon.

Après Sarri, place au pari: Andrea Pirlo, tout juste diplômé et sans expérience d'entraîneur, a été propulsé sur le banc avec la mission de tenir les promesses de beau jeu non concrétisées la saison dernière.

Le renouvellement sur le banc s'accompagne d'un rajeunissement de l'effectif. Matuidi, Pjanic et Higuain ont quitté l'Italie, laissant la place à des jeunes prometteurs: le Brésilien Arthur, le Suédois Kulusevski et l'Américain McKennie.

Reste à finaliser le feuilleton du mois de septembre: un nouvel avant-centre, qui pourrait être l'Uruguayen du FC Barcelone Luis Suarez, s'il obtient un passeport italien (car la Juve n'a pas droit à un autre transfert extra-communautaire) ou le Bosnien de la Roma, Edin Dzeko.

Mais ni l'un ni l'autre ne devrait être sur la pelouse dimanche pour la 1re journée face à la Sampdoria, précisément l'équipe contre laquelle la Juve avait validé le 36e titre de son histoire en juillet.

Pirlo se voit offrir des débuts corsés, avec ensuite un déplacement chez la Roma puis la réception de l'ambitieux Naples, qui a cassé sa tirelire pour se relancer, en s'offrant notamment l'atta-

quant nigérian Victor Osimhen pour près de 80 millions d'euros.

Face aux stars de la Juventus, l'Inter Milan semble la seule capable de répondre. Avec son duo offensif Lukaku-Lautaro qui a porté les Nerazzurri à un point de la Juventus en championnat et jusqu'en finale de la Ligue Europa.

Antonio Conte, après avoir surmonté ses désaccords avec sa direction, est finalement resté sur le banc, mais l'objectif est clair: l'entraîneur volcanique ne veut pas d'une deuxième année sans titre.

Le renfort principal est arrivé d'Allemagne avec le Marocain Achraf Hakimi (ex-Dortmund), chargé de dynamiser le couloir droit. En attendant le Chilien Arturo Vidal, ancien protégé de Conte à la Juventus, dont l'arrivée semble écrite mais encore suspendue à des départs de l'Inter.

Les deux autres représentants italiens en Ligue des champions, la Lazio et l'Atalanta, ont misé sur la continuité. Côté laziale, Ciro Immobile - reconduit jusqu'en 2025 - reste le fer de lance offensif après ses 36 buts la saison dernière, avec en renfort à ses côtés le solide Kosovar Muriqi (ex-Fenerbahce).

Côté bergamasque, l'inconnue majeure tient au

retour ou non (et dans quel délai) de l'attaquant slovène Ilicic, éloigné des terrains depuis juillet pour des problèmes personnels et psychologiques.

Le choc de la 1re journée entre ces deux outsiders a été reporté au 30 septembre, l'Atalanta ayant obtenu, comme l'Inter, un délai d'une semaine en raison des matches européens du mois d'août.

La Roma et l'AC Milan, dans le rôle des outsiders, ont l'ambition d'ouvrir une nouvelle ère.

Avec un nouveau propriétaire (l'homme d'affaires américain Dan Friedkin) chez les Giallorossi.

Avec une nouvelle génération - incarnée par la prometteuse recrue Sandro Tonali (20 ans) - emmenée par le totem Zlatan Ibrahimovic, jusqu'ici épanoui, à bientôt 39 ans, dans ce rôle de tuteur.

Plus que le titre, c'est la Ligue des champions que visent les Milanais dans cette saison sur laquelle va encore planer l'ombre du coronavirus: "Si le championnat ne s'arrête pas cette année, il faudra déjà s'y tenir. Nous savons tous que nous devrions faire des sacrifices, nous aurions tous eu besoin d'une préparation normale, mais aujourd'hui, il n'y a plus rien de normal", a résumé le capitaine de la Juve, Giorgio Chiellini, début septembre.

Roland-Garros rattrapé par la réalité du Covid-19



A dix jours de son coup d'envoi, exceptionnellement à l'automne (27 septembre-11 octobre), Roland-Garros a été rattrapé une nouvelle fois par la réalité du Covid-19: le Grand Chelem parisien ne pourra finalement accueillir que 5.000 spectateurs par jour.

Quand, début juillet, Roland-Garros avait fixé la barre à jusque 20.000 spectateurs quotidiens avant de rouvrir sa billetterie, soit "de 50 à 60% de sa jauge habituelle" maximale, l'annonce avait paru ambitieuse.

Une première fois, il y a dix jours, la Fédéra-

tion française de tennis (FFT), qui organise le tournoi, avait dû revoir ses ambitions à la baisse de moitié. A la fois face à la dégradation de la situation sanitaire en France et à l'impossibilité, énoncée par le Premier ministre Jean Castex fin août, de "déroger" à la jauge maximale de 5.000 personnes "dans les départements rouges (...)" où il y a une forte circulation virale.

Dans ces conditions, elle avait présenté une option intermédiaire qui lui permettait de recevoir jusqu'à 11.500 spectateurs par jour. Une option alors validée par les autorités françaises et qualifiée de "responsable et raisonnable à date" par le di-

recteur général de la FFT Jean-François Vilotte.

Sa logique: le découpage en trois secteurs "hermétiques, indépendants et autonomes" de son stade de 12 hectares et 1 km de long. Trois zones organisées autour de ses trois courts principaux, Philippe-Chatrier (5.000 places), Suzanne-Lenglen (5.000) et Simone-Mathieu (1.500), dans le jardin des serres d'Auteuil.

Mais, à dix jours de son ouverture et à quatre seulement du début des qualifications, voilà Roland-Garros de nouveau contraint de resserrer les boulons, avec 5.000 spectateurs par jour au maximum, a indiqué à l'AFP la préfecture de police de Paris. "Il est important pour la vie sportive, sociale et économique de notre pays qu'un événement majeur comme Roland-Garros puisse être organisé en tenant compte des impératifs sanitaires", a réagi la FFT dans un communiqué.

Ce durcissement intervient alors que le ministre de la Santé Olivier Véran a décrit l'épidémie de Covid-19 comme "à nouveau très active dans notre pays" jeudi après-midi au cours d'une conférence de presse.

La FFT "est consciente de la déception que ressentiront les personnes qui ne pourront finalement pas accéder au stade, en raison de cette diminution du nombre de spectateurs (...)" Le tournoi 2020 sera un tournoi exemplaire pour la promotion du sport, pour son rayonnement et la défense de ses valeurs", conclut la fédération.

Au total, en quinze jours de compétition - la semaine de qualifications a lieu à huis clos - ce sont seulement 75.000 spectateurs qui pourront

assister au tournoi. Loin, très loin des près de 520.000 accueillis en 2019 tout au long de la quinzaine parisienne. Des fans de la balle jaune qui n'auront en outre pas le loisir de voir jouer Naomi Osaka, lauréate du dernier US Open, blessée à une cuisse.

Economiquement, ce n'est pas du tout un détail pour la FFT et le tennis français, très largement irrigués par Roland-Garros, à hauteur de 80% en 2019 (255,4 M EUR sur un budget total de la FFT de 325 M EUR). Et alors que la billetterie génère près de 20% des recettes du tournoi.

Avec une jauge limitée à 11.500 spectateurs, le directeur de Roland-Garros Guy Forget avait estimé que "les produits du tournoi (seraient) divisés par deux", ce qui correspondait à quelque 140 millions d'euros.

L'abaissement du curseur à 5.000 devrait faire encore grimper le manque à gagner et va obliger les organisateurs à de nouvelles démarches de dernière minute auprès des détenteurs de billets.

Habituellement programmé fin mai-début juin, Roland-Garros avait été reporté à l'automne à la surprise générale, sous l'impulsion unilatérale de ses organisateurs, dès mi-mars.

A l'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus pendant cinq mois, à partir de début mars, le tennis mondial a fini par se relancer début août.

Mais aucun tournoi n'a encore ouvert ses portes à autant de spectateurs depuis. Les trois plus importants jusque-là, US Open, Cincinnati (délocalisé à New York), et Rome cette semaine, ont même été organisés à huis clos.

Sur les eaux du Grand Canal à Venise, le verre de Murano fait sa pub

Le décor est majestueux: en contrebas du Pont du Rialto enjambant le Grand Canal de Venise, debout devant son four rougeoyant juché sur un bateau, le maestro Matteo Tagliapietra souffle du verre, un spectacle magique destiné à promouvoir la production de Murano.

Même si cette marque multiséculaire connue dans le monde entier est mise en avant par la multitude de boutiques de souvenirs rythmant les ruelles de la Sérénissime, "70% des objets en verre ne sont pas produits à Venise", constate non sans amertume Luciano Gambaro, président de l'Association de promotion du verre de Murano, dans un entretien avec l'AFP.

C'est pour contrer ce phénomène que la région Vénétie organise pour la 4ème année consécutive la "Semaine de Venise" (www.theveniceglass-week.com/en/), ponctuée d'une série de manifestations pour sensibiliser touristes et amateurs de la Cité des Doges à l'histoire et à la production du "vrai" verre de Murano, la petite île de la lagune où sont concentrés les ateliers qui ont fait la célébrité de cet artisanat d'art.

C'est un moyen de "mettre un projecteur sur ce que représente Murano", explique Luciano Gambaro en faisant visiter son entreprise familiale, une caverne d'Ali Baba dont le coeur est la salle des fours, royaume de son associé, le maître-verrier Matteo Tagliapietra.



Le maître-verrier Matteo Tagliapietra souffle du verre à Venise. (Photo: Getty Images)

En short noir et chaussettes blanches, ce dernier enchaîne des gestes méticuleux avec sa canne pour façonner un vase.

"Les méthodes sont les mêmes depuis des siècles. A l'époque de la Sérénissime, les maîtres-verriers étaient des superstars", souligne-t-il dans un sourire entre deux manipulations. "A l'heure actuelle, on fait de moins en moins de production en série, au profit de commandes sur mesure".

"On retourne ainsi aux origines du verre de Murano, en re-

courant à tout notre potentiel de créativité. Murano doit continuer à évoluer, changer et s'adapter, c'est ça l'avenir. Celui qui se contente de faire ce qu'il a fait toute sa vie n'a pas d'avenir", estime-t-il.

C'est pour mettre en avant cet état d'esprit que les verriers ont décidé de sortir de leur île pour aller à la rencontre de leurs clients et faire connaître leur travail. "Si la montagne ne va pas à Mahomet, Mahomet va à la montagne", synthétise Matteo.

Parmi les nombreuses initia-

tives du secteur, une exposition près du célèbre musée de l'Académie rassemble des oeuvres réalisés par des artistes de moins de 35 ans. Chaque soir, le bateau de 14 mètres transportant un four de verrier propose des démonstrations de fabrication de verre dans les lieux emblématiques de la ville.

Pour lutter contre les contrefaçons importées notamment d'Asie, la région Vénétie a aussi créé en 1994 une marque déposée, "Verre artistique de Murano", certifiant que les produits arborant ce logo

avec un code d'identification sont produits sur l'île.

La chute dramatique du nombre de touristes provoquée par les inondations de novembre puis la crise du coronavirus a durement affecté le commerce local.

"Notre secteur souffre indubitablement, surtout ceux qui vivent exclusivement du marché local, ils sont dans une mauvaise passe, mais le marché international est en train de repartir", constate Luciano Gambaro. Loin de la pacotille importée vendue pour quelques euros, certaines pièces importantes à Murano peuvent atteindre des dizaines de milliers d'euros.

"Notre histoire s'étale sur plus de huit siècles et ne s'est jamais interrompue, même si nous avons déjà connu des crises (...). Nos oeuvres sont présentes de Versailles à Saint-Petersbourg en passant par Madrid", rappelle-t-il avec orgueil. C'est en effet en 1291 que la Sérénissime avait ordonné le transfert à Murano de toutes les verreries installées dans la vieille ville, responsables de terribles incendies.

Et c'est sans aucun doute cette notoriété qui peut servir de planche de salut à ces artisans de haut vol, comme en témoigne l'enthousiasme de touristes venus exprès sur la petite île. "On vient toujours à Murano quand on vient à Venise: Venise c'est la ville du verre!", s'exclame Anouk Deull, une Genevoise tombée en admiration devant une galerie d'art où des oeuvres multicolores chatoient sous le soleil.

Boulettes de viande au foie et oeuf frit



Ingrédients :

250 g de boeuf ou de mouton haché
150 g de foie de veau
1 oeuf pour la farce
1 cuillère à soupe de persil haché
1 cuillère à soupe de coriandre fraîche hachée
5 cl d'huile d'olive
100 g d'oignons finement émincés
300 g de tomate
1 cuillère à café de concentré de tomate
1 gousse d'ail écrasée
1 pincée de piment doux ou 1/2 cuillère à café d'harissa
4 oeufs
3 dl d'huile
Sel, poivre moulu

Préparation :

Mélanger ensemble la viande, le foie coupé en petits morceaux, l'oeuf et les herbes fraîches. Saler et poivrer. Former des boulettes de la grosseur d'une noix. Mettre l'huile à chauffer. Y colorer la viande puis la réserver au chaud. Dans ce corps gras, faire rissoler les oignons. Ajouter la tomate, l'ail, le concentré de tomate et le piment doux. Saler et poivrer. Verser un peu d'eau et porter à ébullition. Cuir à feu doux 5 à 10 minutes. Placer les boulettes dans cette sauce et laisser cuire à nouveau 5 minutes. Dans une grande poêle, frire les oeufs. Les assaisonner. Dresser la viande et la sauce dans un grand plat. Disposer les oeufs par-dessus. Servir très chaud. Saupoudrer de coriandre fraîche hachée.

Le manque d'oxygène favoriserait les métastases

Le manque d'oxygène pourrait déclencher la formation de métastases cancéreuses. Telles sont les conclusions d'une équipe de chercheurs de l'Université de Bâle. On fait le point sur leur découverte.

Voilà une nouvelle qui ne rassurera pas les phobiques du masque anti covid-19. Le manque d'oxygène a été identifié comme un élément qui pouvait favoriser la formation de métastases chez les personnes atteintes d'un cancer.

Le professeur Nicola Aceto du département de biomédecine de l'université de Bâle et son équipe ont découvert que la raréfaction d'oxygène était responsable de la séparation de grappes de cellules tumorales circulantes (CTC), éléments qui se déplacent avec le sang et génèrent de nouvelles tumeurs.

Les chercheurs suisses sont parvenus à cette conclusion après avoir étudié des souris atteintes d'un cancer du sein. Ils ont analysé l'apport d'oxygène à l'intérieur de ces tumeurs - qui sont similaires aux tissus cancéreux humains - mais également le détachement des CTC et leurs propriétés biologiques moléculaires et cellulaires.

Il s'est avéré que les zones d'une tumeur reçoivent différents niveaux d'oxygène : des cellules cancéreuses qui en manquaient, ont été trouvées partout où la tumeur avait comparativement moins de vaisseaux sanguins comme le noyau de la masse cancéreuse. Ensuite, les experts ont analysé les grappes de CTC qui s'étaient séparées de ces tumeurs. Ils ont constaté qu'elles souffraient toutes d'un manque d'oxygène. Pour eux, pas de doute : les cellules quittent la tumeur si elles ne reçoivent pas suffisamment d'oxygène.

"Si une tumeur n'a pas assez d'oxygène, ces grappes de CTC, qui ont un potentiel particulièrement élevé de développer des métastases, se détachent", explique le professeur Nicola Acet. "C'est comme si trop de gens étaient entassés dans un

petit espace. Quelques-uns iront à l'extérieur pour trouver un peu d'air frais", conclut-il.

Des expériences supplémentaires ont également montré que les cellules tumorales circulantes sont particulièrement dangereuses. Les souris présentant ce schéma développaient des métastases plus rapidement. Elles survivaient également moins longtemps que les autres.

